



Les migrants

Lettre 139 aux cercles de silence

Septembre 2026

Les choix fait par les décideurs, concernant les migrants, sont fait avec en vue : le pouvoir, la renommée, la possessions de biens matériels. Ces choix ne sont pas faits en fonction des personnes, et sont loin de la non-violence. Ces décideurs n'ont pas présent à l'esprit que nous ne sommes vraiment des hommes qu'à partir du moment où nous fondons notre vie uniquement sur l'amour, et la fraternité, en commençant par les plus pauvres. Ils n'ont pas compris que notre seule valeur, réside dans notre choix d'aider d'autres hommes à vivre. La valeur d'une personne est dans la confiance que les autres peuvent lui faire, dans le besoin qu'il a de nous. Pour cela il faut s'adresser à l'étranger étranger comme à un humain debout, qui nous apporte en plus de lui-même le trésor de sa civilisation, son histoire, sa diversité.

Bonne lecture,

Michel Girard

TABLE DES MATIERES

CENTRES DE RETENTION ADMINISTRATIF	3
Mérignac	3
Nantes.....	4
Paris.....	5
CERCLES DE SILENCE	6
France.....	6
Manifeste pour une société fondées sur l'égalité et la solidarité.....	6
les conséquences des accords du Touquet.....	7
Beaucouzé	8
Hautes alpes	8
Paris.....	10
Saint-Nazaire.....	10
Tours.....	11
MANCHE	11
Les traversées de migrants vers l'Angleterre connaissent une forte augmentation depuis la Seine-Maritime.....	11
Calais – Dunkerque.....	13
Calais.....	17
MEDITERRANEE.....	18
UNION EUROPÉENNE.....	20

Les demandes d’asile dans l’Union européenne au plus bas depuis 2021, Contrairement aux idées véhiculées par l'extrême droite.....	20
Allemagne	21
Autriche.....	23
Espagne	23
Finlande.....	34
Grèce	35
Italie.....	37
Suède	37
EUROPE	40
Allemagne	40
Bosnie-herzégovine.....	41
Royaume-Uni	41
Royaume-Uni – Belgique.....	45
Vatican.....	46
AFRIQUE	47
Afrique du sud.....	47
Comores	47
Kénia	48
Libye	49
Sénégal	50
ASIE	50
Inde.....	50
Yémen	51
AMERIQUE.....	52
CANADA.....	52
INTERNATIONAL.....	53
Quand les migrants font vivre un milliard de proches parents.....	53
A Lire	54

CENTRES DE RETENTION ADMINISTRATIF

MERIGNAC

Ouverture du nouveau CRA : Enfermer toujours plus, pour toujours plus d'atteintes aux droits

Depuis l'ouverture du CRA à Bordeaux en 2003, la Cimade y exerce, dans le cadre d'un marché public, la mission d'aide à l'exercice effectif des droits des personnes enfermées ; elle y effectue en outre des visites aux personnes enfermées et y recueille des témoignages. Elle intervient également dans six autres CRA en hexagone et en outre-mer. Forte du constat de la multiplication des atteintes aux droits et à la dignité humaine, corrélées à une politique d'enfermement toujours plus répressive, La Cimade n'entend pas répondre aux appels d'offre du Ministère de l'Intérieur pour intervenir dans les nouveaux CRA, dont la conception et la gestion carcérale entravent encore davantage les droits et libertés des personnes enfermées, et ne lui permettent plus de remplir ses missions dans de bonnes conditions.

Encouragées par la politique de criminalisation et d'expulsion assumée par l'Etat, les préfectures multiplient les pratiques abusives et illégales d'enfermement et d'expulsion des personnes étrangères et ce en dépit de nos alertes régulières. La notion de « *menace pour l'ordre public* », utilisée à outrance par l'administration, justifie désormais l'enfermement de toute personne étrangère sans considération de sa situation personnelle.

De plus en plus, et spécifiquement au sein des nouveaux modèles de CRA, les personnes enfermées rencontrent des obstacles récurrents dans l'exercice de leurs droits : restrictions de circulation au sein du centre, absence d'accès libre aux bureaux de l'association d'aide à l'accès aux droits, difficultés à accéder aux documents personnels, conditions d'accès aux soins défaillantes, etc.

« Nous faisons malheureusement ce constat dans plusieurs CRA désormais : les personnes sont enfermées dans des secteurs, avec des sorties journalières de ces secteurs très limitées. Au nom de la sécurité, l'administration favorise l'enfermement au sein même de ces lieux d'enfermement, des grillages supplémentaires au détriment des droits des personnes enfermées », déplore la responsable nationale rétention de La Cimade.

Au CRA de Bordeaux-Mérignac, à l'instar de ce qui existe ailleurs et a tendance à se généraliser, une annexe de justice est accolée aux grillages du CRA. Lors des visio-audiences, la personne enfermée, surveillée par la police, sera seule face à un écran, de l'autre côté duquel se trouveront les magistrats, agent du greffe, interprète, avocat et représentant de la préfecture. Ce dispositif menace la publicité des débats, généralise de fait le recours aux visio-audiences, et met à mal le droit à un procès équitable.

La Cimade dénonce l'ouverture du CRA de Bordeaux-Mérignac et demande la fermeture de tous les lieux d'enfermement des personnes étrangères afin de construire des politiques migratoires basées sur l'égalité des droits, l'accueil et la solidarité.

<https://www.lacimade.org/presse/ouverture-du-nouveau-cra-a-merignac-enfermer-toujours-plus-pour-toujours-plus-datteintes-aux-droits/>

NANTES

"On n'en veut pas" : près de 800 personnes manifestent contre le centre de rétention administrative

Malgré l'interdiction du préfet de manifester contre le CRA, samedi 19 septembre 2026, environ 800 personnes ont répondu à l'appel du collectif "*Colère Nantes – CRA ni ici ni ailleurs*" dans les rues autour du Champ-de-Manœuvre. Cette zone, située juste à côté de la prison de Nantes-Carquefou, est composée d'un bois d'environ 50 hectares, dont une partie a dû être rasée pour le projet. Les opposants, qui n'ont pas pu se rendre sur le chantier comme prévu, pointent un projet qui détruit la biodiversité. Ils dénoncent aussi un projet "*raciste*". Le futur CRA est prévu pour enfermer 140 étrangers en situation irrégulière avant leur expulsion.

Après l'annonce de l'interdiction de la mobilisation sur le chantier, comme initialement prévu, les manifestants se sont finalement donnés rendez-vous à 15 h devant l'église Saint-Joseph-de-Porterie, à une dizaine de minutes à pied du chantier. Pendant une heure, les prises de paroles se sont succédées, avant que le cortège ne se mette en marche direction de la champ de manœuvre, autour de 16 heures. Parmi les slogans entonnés, "*régularisation des sans-papiers !*" ou bien "*pierre par pierre, mur par mur, nous détruirons les centres de rétentions*". A plusieurs reprises, le cortège a tenté de s'approcher du chantier, mais sans succès : plusieurs cordons de CRS ont bloqué les passages. Autour de 17 h, les CRS font usage de quelques tirs de gaz lacrymogènes pour disperser la tête de cortège. Selon le préfet, neuf personnes ont été interpellées.

Dans le **cortège, plusieurs riverains** du Champ-de-Manœuvre et des quartiers aux alentours étaient présents. C'est le cas d'un habitant du Champ-de-Manœuvre, très remonté contre le projet. *"J'ai eu la chance de découvrir toute cette biodiversité, cette richesse d'animaux sauvages, et aujourd'hui le CRA nous enlève une partie de cette richesse-là". Et d'ajouter " la nature, c'est notre protection contre le réchauffement climatique. On a besoin de cette zone humide. Non à cette construction qui est aussi quelque chose d'inhumain d'enfermer des étrangers qui sont là juste parce qu'ils n'ont pas de papiers.(...) Le CRA, on en veut pas, tout simplement"*.

<https://www.ici.fr/pays-de-la-loire/loire-atlantique-44/nantes/on-n-en-veut-pas-tout-simplement-pres-de-800-personnes-manifestent-contre-le-cra-a-nantes-8545972>

Sous les fenêtres du préfet : « Pierre par pierre, mur par mur, nous détruirons les centres de rétention »

Plusieurs centaines de personnes ont manifesté contre la construction d'un centre de rétention administrative (CRA) à Nantes mardi 8 septembre 2026. L'État accélère sur le dossier et a lancé l'opération d'abattages d'arbres sur le foncier retenu pour le projet.

Le projet de centre rétention administrative (CRA) à Nantes pâtit d'une acceptabilité territoriale particulièrement faible. Ces mots de mise en garde, ce ne sont pas les centaines de manifestants venus exprimer leur opposition à l'implantation d'une telle structure qui les ont scandés sous les fenêtres de la préfecture de Loire-Atlantique, mardi 8 septembre ; ils émanent de la commission d'enquête, instance officielle en charge d'analyser le volet environnemental du projet.

« On bousille un îlot de fraîcheur », vers une nouvelle zad ?

L'État poursuit l'arrachage d'arbres pour construire un centre de rétention

administrative. L'opposition au projet ne faiblit pas. De nouveaux recours sont annoncés devant la justice. Sur le terrain, il flotte un air de zad.

Le secteur jouxtant la maison d'arrêt, en lisière de Carquefou, n'a jamais aussi bien porté son nom « *champ de manœuvre* ». Mardi, une tractopelle est de nouveau en action pour arracher des arbres de la forêt dite du Bois dormant, attestant de la volonté de l'État de mener au plus vite le chantier de construction d'un centre de rétention administrative. Le programme, porté par le ministère de l'Intérieur, prévoit la création d'une structure de 140 places, au sein de laquelle seront enfermées des personnes étrangères en situation irrégulière, au terme d'un investissement dépassant 36 millions d'euros. C'est une honte de procéder ainsi, l'État avance à marche forcée, tonne l'un des porte-parole de l'association.

<https://www.ouest-france.fr/pays-de-la-loire/nantes-44000/a-nantes-sous-les-fenêtres-du-prefet-pierre-par-pierre-mur-par-mur-nous-detruirons-les-centres-de-retention-ba2d283a-abad-11f1-8346-c9d5c99462af>

<https://www.ouest-france.fr/pays-de-la-loire/nantes-44000/centre-de-retention-administrative-a-nantes-vers-une-nouvelle-zad-4038daa8-ab65-11f1-8346-c9d5c99462af>

PARIS

L'assemblée contre les Centres de Rétention Administrative d'Ile-de-France

Malgré la chaleur d'un été de canicules et d'incendies, les CRA et les frontières, eux, n'ont toujours pas brûlé... Pire, le gouvernement actuel veut atteindre 3000 places en Centre de Rétention Administrative (CRA) d'ici 2027. Des ouvertures de CRA sont ainsi prévues à Dijon, Mérignac, Béziers, Aix/Luynes, Goussainville, Nantes et Oissel. Sur le terrain juridique, l'entrée en vigueur du "*Pacte asile et immigration*" et de certaines dispositions de la loi Rodwell aggravent la situation des personnes qui n'ont pas les bons papiers.

L'Assemblée contre les Centres de Rétention Administrative d'Ile-de-France propose donc de faire un point sur l'actualité nationale et européenne des CRA mercredi 23 septembre 2026. Ce sera aussi l'occasion de parler des mobilisations qui s'organisent et se coordonnent partout en France contre cette offensive de l'État. Plus largement on présentera l'Assemblée anti CRA, on évoquera la situation dans les CRA franciliens et on pourra échanger des idées et des pratiques pour faire vivre les luttes contre l'enfermement.

Les CRA sont des lieux de privation de libertés où l'État enferme les personnes qui n'ont pas les bons papiers. En combinant des logiques d'enfermement et de frontières, ils maintiennent le système d'exploitation raciste en s'appuyant sur des politiques migratoires toujours plus répressives. Pour nous, s'organiser contre les CRA c'est à la fois s'inscrire dans une lutte anticarcérale et s'attaquer aux frontières.

À l'intérieur, les personnes enfermées s'organisent et se révoltent (grèves de la faim, tentatives d'évasion, émeutes, incendie, etc.). C'est en solidarité avec elles qu'existe l'assemblée, mais la lutte contre les CRA se construit de part et d'autre des murs et des barbelés.

<https://paris-luttes.info/ag-publique-contre-les-centres-de-21150>

CERCLES DE SILENCE



Le 21ème **cercle de silence soultzois** a peu à peu pris une forme carrée et s'est terminé dans les dernières minutes à 6 personnes. Bien en vue des personnes dans les files d'attente des stands du marché, mais pas de tracts distribués.

On continue avec les mêmes tant que cela a du sens pour chacun(e).

Dans le cadre de son **cercle de silence de Bienne** (Suisse) du 7 septembre 2026, invite à rester debout pour une paix, une paix engagée dans l'accueil et le respect de chaque être humains. Non à la guerre? Oui à la paix? Une paix qui implique de construire l'égalité, l'ouverture aux autres, le refus des intérêts égoïste, et qui peut aussi passer par une neutralité responsable et engagée.

France

MANIFESTE POUR UNE SOCIETE FONDEES SUR L'EGALITE ET LA SOLIDARITE

Nous traversons une période décisive pour notre humanité commune. Alors que la France s'apprête à vivre une année électorale déterminante pour son avenir, les questions liées aux migrations occupent le devant de la scène. Pourtant, les discours dominants, trop souvent teintés de racisme, de xénophobie et de peur de l'Autre, menacent de faire taire les valeurs humanistes qui devraient nous unir.

Les personnes migrantes sont aujourd'hui stigmatisées, leur dignité bafouée, et leur histoire effacée. La Cimade refuse ce récit imposé. Avec vous, nous voulons changer la donne en portant une vision alternative : celle d'une société fondée sur l'égalité, la solidarité et le respect de chacun.

Notre manifeste pour une société juste et solidaire est une réponse claire à la montée des discours de haine et à la résignation. En le signant :

- Brisez le silence face au racisme et à la xénophobie.
- Affichez votre refus des discours de division et de rejet.
- Choisissez l'engagement contre l'indifférence et la résignation.

Notre objectif ? **Atteindre 50 000 signatures avant le 31 décembre 2026** pour montrer que l'avenir est entre nos mains. Cette mobilisation collective doit résonner bien au-delà des élections, pour ancrer durablement les valeurs de solidarité et de justice dans

le débat public. Signez et partagez autour de vous ce manifeste, pour que cette voix collective résonne encore plus fort.

<https://www.lacimade.org/la-cimade-lance-un-manifeste-pour-une-societe-fondees-sur-legalite-et-la-solidarite/>

LES CONSEQUENCES DES ACCORDS DU TOUQUET

Dans un rapport de la commission d'enquête de l'assemblée nationale sur les conséquences des accords du Touquet sur la frontière franco-britannique, publié le 1er juillet 2026, les équipes de la Mission migrants du SAMU social de Paris ont alerté sur *"une dégradation importante de l'état de santé physique et psychique des personnes transférées au titre de l'accord «one in one août» conclu en août 2025*. La Mission migrants du Samu social de Paris a été chargée par l'agence régionale de santé (ARS) d'Ile-de-France du suivi médical des personnes renvoyées dans le cadre de cet accord durant les huit jours qui suivent leur retour. Au moins 26 exilés, sur les 90 reçus en consultation par l'organisation entre le 22 janvier et le 7 juin 2026.

À partir d'octobre 2025, les équipes du SAMU social ont commencé à recevoir en consultation au Centre d'accueil et d'examen des situations (CAES) de La Villette, dans le nord de Paris, des migrants renvoyés en France depuis le Royaume-Uni dans le cadre de l'accord. Un public de jeunes hommes, majoritairement originaires d'Iran, d'Afghanistan, du Soudan ou encore d'Érythrée.

Après la fermeture du CAES de la Villette, en mai 2026, les exilés renvoyés du Royaume-Uni ont été envoyés au CAES de La Boulangerie, dans le 18e arrondissement de Paris. *"Ce changement de site s'est accompagné d'une augmentation progressive des flux, avec deux arrivées hebdomadaires d'environ 50 personnes chacune"*, détaille le rapport d'enquête.

L'analyse des données de consultations du Samu social dans ce centre a mis en évidence *"des faits de violences physiques ou psychologiques, ou encore des conditions de détention particulièrement dégradées (enfermement prolongé dans l'obscurité, couchage à même le sol, etc.), en lien explicite avec la mise en œuvre de l'accord franco-britannique"*. *"Les faits de violences se seraient majoritairement passés dans les centres de rétention au Royaume-Uni, ainsi qu'au cours des transferts aériens"*. Des agents de sécurité ou des forces de police britanniques seraient donc impliqués.

Les consultations font aussi état de souffrances psychiques qui tiennent notamment au manque d'information données aux personnes sur leur avenir. *"Absence d'information claire sur la durée de leur rétention et sur les modalités de leur transfert"*, *"violences verbales et physiques"*, *"incohérences ou un manque de visibilité concernant les différentes étapes de leur parcours administratif"*, *"impossibilité fréquente d'informer leurs proches de leur situation"*, liste le Samusocial.

Les exilés sont également reçus en consultations pour de nombreux troubles psychiques liés à leur situation tels que l'hypervigilance, des attaques de panique, des cauchemars, des idées suicidaires...

Le quotidien britannique The Guardian a interrogé le Home office sur ces accusations de mauvais traitements. *"Nous prenons très au sérieux le bien-être des personnes renvoyées en France. Les migrants ont régulièrement accès à des soins de santé pendant leur détention et toute personne inapte au voyage ne sera pas renvoyée"*, leur a répondu un porte-parole du ministère. *"Les prestataires doivent respecter des*

normes strictes en matière de dignité et de respect tout au long de la procédure d'éloignement.

En juillet 2025, l'accord "*expérimental*" "*one in one out*" d'un an a été signé entre la France et le Royaume-Uni. Il prévoit le renvoi en France de migrants arrivés à bord de "*small-boats*" au Royaume-Uni. Et en échange, Londres accepte d'accueillir des migrants se trouvant en France, via une route sûre et légale, et exprimant leur volonté de demander l'asile. En juin dernier, le ministre français délégué à l'Europe avait annoncé sa prolongation jusqu'en octobre 2026. Fin mai, juste avant cette annonce, on comptait 783 réadmissions en France pour 736 admissions légales eu Royaume-Uni, selon les chiffres de la Direction générale des étrangers en France (DGEF).

Les associations d'aide aux migrants sur le littoral dénoncent cet accord depuis sa signature. Elles soulignent que les mesures pour entraver les traversées des migrants les poussent à prendre de plus en plus de risques et des routes qui allongent leur parcours pour échapper aux contrôles. Depuis début janvier 2026, au moins 16 personnes ont péri dans la Manche en essayant de rejoindre l'Angleterre.

BEAUCOUZE

« Ce sont des citoyens comme les autres » : près d'Angers, des ateliers pour un autre regard sur les migrants

Le collectif ouest angevin pour l'accueil des migrants de Beaucouzé organise des ateliers avec les migrants accueillis provisoirement à l'hôtel social en vue de créer des liens avec les habitants.

De tout temps, les hommes et les femmes se sont déplacés. Qu'on le veuille ou non, l'immigration va se poursuivre, notamment les réfugiés climatiques. La présidente du Collectif ouest angevin pour l'accueil des migrants (COAAM) de Beaucouzé, dresse un état de lieux de ce qu'elle voit au quotidien. Au sein de cette association créée en 2017 qui regroupe une quarantaine de membres, elle œuvre aux côtés d'une trentaine de bénévoles pour accompagner les migrants de la commune.

<https://www.ouest-france.fr/pays-de-la-loire/beaucouze-49070/ce-sont-des-citoyens-comme-les-autres-pres-dangers-des-ateliers-pour-un-autre-regard-sur-les-migrants-489773fe-a939-11f1-a618-771a80631f2f>

HAUTES ALPES

Des associations contestent en justice les pratiques policières visant les personnes exilées à la frontière italienne

De janvier à mars 2026, la préfecture des Hautes-Alpes s'est livrée à de nouvelles pratiques illégales contre les personnes exilées interpellées à la frontière franco-italienne. Des centaines d'entre elles, adultes et enfants confondus, ont fait l'objet, à l'issue de procédures expéditives, de décisions de remises aux autorités italiennes assorties, en violation des textes en vigueur, d'une décision portant interdiction de circulation sur le territoire français (ICTF).

En effet, seule une personne ressortissante d'un État membre de l'Union européenne (UE) ou disposant d'un droit de séjour dans le pays vers lequel elle est renvoyée peut être visée par une telle interdiction^[1]. Au surplus, cette décision ne peut être notifiée qu'à l'issue d'un examen approfondi de sa situation administrative et personnelle. Or, la

plupart des personnes interpellées à la frontière ont reçu notification d'une ICTF alors qu'elles n'étaient ni ressortissantes d'un État membre de l'UE ni titulaires d'un droit au séjour en Italie.

Ces décisions sont lourdes de conséquences : interdiction de retourner sur le territoire français sous peine d'une condamnation pénale pouvant aller jusqu'à 3 ans d'emprisonnement, signalements dans des fichiers européens qui amoindrissent considérablement les perspectives de régularisation dans l'ensemble de l'espace Schengen, etc.

Pour contester l'illégalité de ces pratiques, une centaine de recours en excès de pouvoir a été déposée devant le tribunal administratif par quatre avocats, avec le soutien de nos associations. Intervenant volontairement dans certaines de ces procédures, elles relèvent notamment que la préfecture a pris ces décisions sans avoir réalisé d'examen approfondi de chaque situation individuelle. Plusieurs des personnes concernées avaient de plus manifesté leur volonté de demander l'asile sans avoir eu la possibilité de faire enregistrer cette demande, en violation des garanties conventionnelles et constitutionnelles entourant l'exercice du droit d'asile. Enfin, au moins dix personnes qui s'étaient déclarées mineures isolées ont pourtant été renvoyées en Italie, en violation du principe consacrant la primauté de l'intérêt supérieur de l'enfant et des dispositions légales et réglementaires assurant la protection de l'enfance en danger.

Le juge des référés du tribunal administratif de Marseille ayant relevé à plusieurs reprises l'illégalité de ces décisions, la préfecture a cessé, à partir de la fin du mois de mars, de délivrer des ICTF aux personnes exilées interpellées à la frontière franco-italienne. En revanche, elle s'est alors livrée à un acharnement peu commun contre celles qui avaient saisi la juridiction administrative. En avril, 60 obligations de quitter le territoire français (OQTF), assorties d'interdictions de retour sur le territoire français (IRTF), ont été transmises aux cabinets des avocats représentant ces personnes dans le cadre du contentieux engagé contre les ICTF.

Une fois encore, aucune évaluation de la situation individuelle des personnes visées n'a été réalisée, alors que certaines avaient quitté la France tandis que d'autres avaient engagé des procédures de demande d'asile. Des recours contre ces nouvelles décisions ont donc été déposés devant le tribunal administratif de Marseille le 27 mai 2026.

Avec la mise en œuvre généralisée des ICTF accompagnant des décisions de remise aux autorités italiennes, la préfecture des Hautes-Alpes a cru avoir trouvé, pendant quelques semaines, le moyen d'empêcher les personnes exilées de faire valoir leurs droits et notamment le droit d'asile. La mobilisation des avocats et de nos associations a permis de dénoncer cette pratique illégale et surtout d'y mettre un terme. Depuis, l'acharnement de la préfecture des Hautes-Alpes contre ces personnes tente vainement de dissimuler ses errements et son refus de se plier aux exigences des textes. Il reste au tribunal à sanctionner ces pratiques !

Il est temps que les droits fondamentaux des personnes exilées soient enfin respectés à la frontière franco-italienne.

https://www.lacimade.org/presse/des-associations-contestent-en-justice-les-pratiques-policieres-visant-les-personnes-exilees-a-la-frontiere-italienne/?utm_source=NL092026&utm_id=NL2026

PARIS

Sept ans de prison pour avoir attaqué un camp de migrants au sabre en 2021

Un homme de 73 ans, a été condamné lundi 14 septembre 2022 à sept ans de prison. Déjà en détention provisoire pour une autre affaire, il comparaisait devant le tribunal correctionnel de Paris pour avoir blessé deux exilés lors d'une attaque au sabre dans un camp de migrants le 8 décembre 2021. Il avait aussi lacéré plusieurs tentes du campement situé dans le parc de Bercy, dans le 12^e arrondissement de la capitale.

Pour son procès, il n'était pas accompagné d'un avocat. Il en a réclamé un commis d'office une semaine avant. "*Vous avez fait la demande trop tard*", lui a rétorqué le président du tribunal.

Lors de l'enquête, cet ancien cheminot à la retraite et partisan du Rassemblement national (RN), avait exposé sa "*haine des Africains, des musulmans et des Arabes*". "*Il est glaçant*", a affirmé l'avocate d'un Soudanais dont la tente avait été abîmée. L'accusé doit par ailleurs verser à son client 2 000 euros pour le préjudice moral et 500 euros pour la tente.

Il "*a revendiqué avoir voulu blesser le plus possible [d'étrangers] par son attaque au sabre afin de les terroriser pour qu'ils aient peur chaque nuit d'être attaqués dans leur sommeil et retournent dans leur pays. Il a indiqué avoir regretté de ne pas en avoir blessé davantage*", a déclaré le président de la Maison des potes, qui s'est constituée partie civile dans cette affaire. Après cette agression, plusieurs migrants s'étaient spontanément réfugiés dans l'accueil de jour de l'association Aurore, qui se trouve à proximité. "*Ils sont effrayés et traumatisés*", avait alors déploré la coordinatrice de Médecins du monde (MdM) à Paris. Utopia 56 s'était dit "*choquée*" qu'après un tel événement, l'État n'ait pas ordonné la mise à l'abri des exilés. "*Les gens ont peur, ils craignent qu'un nouvel incident de ce type se reproduise*", avait signalé l'association.

Après deux heures d'audience, le tribunal a reconnu le caractère raciste de l'attaque menée au sabre. Il a aussi été condamné à cinq ans d'inéligibilité et cinq ans d'interdiction de port d'arme. L'homme n'en a pour autant pas fini avec la justice : il sera jugé fin février par la cour d'assises de Paris pour avoir tué trois membres du centre culturel kurde rue d'Enghien, à Paris, en décembre 2022.

"*À l'audience de lundi, le président a rappelé [qu'il] avait revendiqué, durant l'instruction sur le triple meurtre de la rue d'Enghien, sa haine pathologique des étrangers, qu'il était partisan du FN et ressentait la haine de l'islam*".

SAINT-NAZAIRE

Obtenir des hébergements d'urgence pour les Familles expulsées.

Depuis début septembre, à Saint-Nazaire et dans des communes voisines, des familles déboutées du droit d'asile sont expulsées de logements qu'elles occupaient. L'État libère ces hébergements, gérés par des structures associatives, pour y accueillir de nouveaux demandeurs du droit d'asile, pendant l'examen des dossiers. C'est la vocation de ces logements. Des familles, avec parfois de très jeunes enfants, se sont retrouvées ainsi à la rue ou hébergées de façon précaire et temporaire...

Un grand nombre d'associations appellent à « *une marche de la solidarité* », samedi 12 septembre 2026, dans le centre-ville de Saint-Nazaire (Loire-Atlantique).

Rassemblées dans le collectif Personne à la rue, elles réclament de la part de l'État et de la Ville la mise à l'abri de ces familles avec enfants.

<https://www.ouest-france.fr/pays-de-la-loire/saint-nazaire-44600/familles-expulsees-pour-obtenir-des-hebergements-durgence-une-manifestation-organisee-ce-samedi-a-saint-nazaire-3d4aaf20-adc1-11f1-8483-804bbf8224d2>

TOURS

18 enfants expulsables à l'heure de la rentrée des classes

Désormais expulsables, les occupants de la Maison internationale populaire, à Tours, se mobilisent pour dénoncer une décision qui risque de mettre les "18 enfants scolarisés" sur place à la rue. La soixantaine d'occupants est expulsable depuis le 1er septembre 2026 puisque le tribunal de Tours a rejeté, fin août, la demande de la Maison internationale populaire (MIP) qui réclamait un délai supplémentaire de quatre mois pour continuer d'occuper les casernes Beaumont.

Le jour de la rentrée des classes, une quinzaine de personnes s'est rassemblée devant les locaux de la Set, propriétaire des lieux. *"18 enfants scolarisés vivent sur le site des casernes"*, assurent les occupants. *"C'est un enfer pour ces enfants, qui ne sauront pas où dormir le soir s'ils sont expulsés"*, résument deux occupants des lieux. Dans cette décision d'expulsion, le juge donne raison à la Set qui assure devoir démarrer des travaux dans la partie des bâtiments occupés. *"Pour ces travaux il faut creuser une tranchée. Nous, on pense qu'il est tout à fait possible de sécuriser le chantier en laissant les gens habiter avant le relogement prévu à Beausite"*, résument les occupants présents.

La quinzaine de personnes présentes assure avoir demandé à rencontrer la directrice de la Société d'équipement de Touraine pour en discuter, sans succès.

<https://www.ici.fr/centre-val-de-loire/indre-et-loire-37/tours/tours-les-occupants-de-la-mip-desormais-expulsables-18-enfants-concerne-a-l-heure-de-la-rentree-des-classes-4346973>

MANCHE

LES TRAVERSEES DE MIGRANTS VERS L'ANGLETERRE CONNAISSENT UNE FORTE AUGMENTATION DEPUIS LA SEINE-MARITIME

Les services de l'État ont alerté, vendredi 18 septembre 2026, de la hausse des tentatives de traversées clandestines transmanche depuis le département de la Seine-Maritime. *"La pression a augmenté"* sur le département, où une hausse *"significative"* des départs a été observée depuis 2024 dans le secteur de Dieppe (82% des tentatives), mais cette tendance se déplace désormais en redescendant vers Le Havre, selon le préfet de la Seine-Maritime et de la Normandie.

Au 15 septembre, la préfecture de Seine-Maritime avait recensé 56 tentatives de départ depuis le début de l'année, contre seulement 31 sur l'ensemble de l'année 2025. Le nombre de passeurs arrêtés et condamnés a aussi connu une hausse, de quatre en 2024 à huit en 2026. La police aux frontières a aussi pu remarquer de nouvelles pratiques chez

les passeurs, avec des "méga boats" de plus en plus grands (un semi-rigide de 18 m ayant embarqué 230 personnes). Dans la nuit du samedi 5 au dimanche 6 septembre, à près de 500km de Calais, au large de Jobourg, un bateau de migrants est arrivé à Portsmouth, dans le sud de l'Angleterre, après une traversée de plus de 150 km.

Les migrants originaires du Soudan, de Syrie, du Kurdistan ou d'Irak sont le plus souvent convoyés depuis les Hauts-de-France vers la Normandie, par les passeurs, avant de remonter le littoral français en bateau jusqu'au Pas-de-Calais pour traverser la Manche là où elle est la plus étroite.

Des moyens supplémentaires vont être alloués à la "*lutte contre l'immigration transmanche*", ont assuré les services de l'État. Le nombre de réservistes de la gendarmerie à patrouiller sur le littoral va passer de 16 à 50 et le nombre de policiers de 11 à 19. Ces moyens supplémentaires seront financés par les "*fonds Sandhurst*" du Royaume-Uni, du nom d'un accord de 2018 sur la contribution financière britannique aux missions françaises de police aux frontières.

Depuis début janvier, au moins 16 personnes sont péri en mer en essayant de rejoindre l'Angleterre. Ces traversées maritimes comportent en effet des risques mortels de noyade, de bousculade et d'étouffement, souvent liés au nombre trop élevé de migrants à bord des embarcations et à la pression exercée par les passeurs.

30 heures de traversée dans la Manche : un nouveau canot de migrants parti de Normandie arrive au Royaume-Uni

Le bateau, parti lundi matin 321 septembre 2026, du secteur de Port-en-Bessin, dans le Calvados, est arrivé mardi 22 septembre, à Douvres, dans le sud de l'Angleterre. Au total, 51 migrants ont débarqué après avoir fait un trajet de plus de 30 heures à bord d'une petite embarcation.

Le départ de cette embarcation de fortune, avec une cinquantaine d'exilés à bord, avait été signalée lundi matin par la presse locale. Deux embarcations, avaient été dépêchées pour escorter le bateau.

Quelques heures plus tard, le bateau qui longeait la côte a marqué un arrêt au niveau de la plage de Varaville, entre Merville-Franceville et Cabourg. Une quinzaine de personnes se seraient alors élancées dans l'eau pour rejoindre l'embarcation. Le bateau a ensuite repris sa route vers l'Angleterre, toujours sous escorte.

Des centaines de manifestants britanniques anti-migrants, encerclés par la police, s'étaient rassemblés mardi soir près du port de plaisance de Gosport, à Portsmouth, suite aux premiers signalements d'un canot faisant route vers les côtes britanniques. "*Plusieurs hommes vêtus de noir, dont certains portaient des masques, se trouvaient en tête de cortège. Certains scandaient 'Renvoyez-les chez eux !'*". Finalement, le canot a été escorté jusqu'au port de Douvres. La police du Hampshire a indiqué que six manifestants avaient été arrêtées après être "*devenus hostiles envers les policiers*".

Partie de Port-en-Bessin, une embarcation de migrants longe les côtes du Calvados

Une embarcation transportant une cinquantaine de personnes migrantes a pris la mer ce lundi matin 21 septembre 2026 des environs de Port-en-Bessin (Calvados), dans l'objectif probable de rejoindre la Grande Bretagne. Le navire est actuellement assisté par

les moyens de la SNSM.

Lundi matin 21 septembre 2026, une embarcation transportant une cinquantaine de personnes a pris le départ d'une plage du Calvados, près de Port-en-Bessin. Le navire se trouve depuis à plusieurs milles nautiques au large de la côte. Il y a 43 personnes à bord, dont une seule femme. L'embarcation, qui avance à faible vitesse, se trouvait à 18 heures au large de Merville-Franceville.

L'embarcation est escortée depuis ce matin par des moyens de la SNSM : le canot tout temps et le semi rigide de la station de Ouistreham, ainsi que par le semi rigide de Courseulles-sur-mer. Le remorqueur Abeille Liberté est arrivé sur place à la mi-journée. La gendarmerie maritime est également présente.

Le 6 septembre 2026, une embarcation transportant 140 personnes avait pris le départ de la plage d'Utah Beach dans la Manche. Elle avait été assistée jusqu'à son arrivée à Portsmouth, où elle avait été accueillie par des manifestants hostiles aux migrants.

<https://www.ici.fr/normandie/calvados-14/une-embarcation-de-migrants-actuellement-au-large-des-cotes-du-calvados-2811101>

CALAIS – DUNKERQUE

La réalité des migrants sur la côte, et celle des bénévoles

Les commémorations des morts à la frontière ont eu lieu, comme toujours, le lendemain de l'annonce, en même temps à 18 h 30 à Calais devant le parc Richelieu et à Dunkerque, sur la digue de Malo les Bains, place du Centenaire. Le compte-rendu est conclu par un petit reportage par cette très belle image : « *Ce soir j'ai vu voler au-dessus de nous les âmes de tous les noms de la banderole : un arc en ciel.* »

À propos du canot du 10 août (qui comportait 230 migrants pour l'Angleterre), le président de la station locale de la SNSM Boulogne : « *Ces embarcations sont devenues aussi longues qu'un bus, mais un bus, lui, transporte 50 personnes pas 200. C'est hors dimensions, c'est affolant !* » Il ajoute : « *On redoute le pire, car personne n'est équipé pour sortir de l'eau 200 personnes en même temps, ça mettrait une demi-heure et il y aurait des morts. Nous on peut embarquer 50 personnes en cinq minutes.* » Et les autres ? Il le dit : « *Il y aurait des morts* ».

La REMAR (Préfecture Maritime) s'inquiète du risque de départs simultanés de tels bateaux sur 200 km de côte : « *Ces embarcations sèmeraient la panique au sein des administrations françaises et britanniques* ». C'est bientôt eux qu'ils vont nous demander de plaindre ! « *La responsabilité de cette mise en danger incombe entièrement aux passeurs qui embarquent des personnes sur des moyens impropres à la navigation* » selon la préfecture. Ah vraiment ? Et comment expliquent-ils qu'il n'y avait pas de morts en 2018 quand les Iraniens ont commencé à traverser par la mer et sur des canots qui portaient 26 personnes en moyenne (c'est le chiffre donné par la REMAR)

L'explication est simple : il n'y avait encore aucun obstacle mis à une traversée de vraiment petits bateaux qui allaient en ligne droite de Calais à Douvres...

Pour vivre la réalité des migrants sur les côtes de la manche adhérez à la lettre de l'association Salam : <https://www.associationsalam.org/wp-content/uploads/2026/09/Newsletter-daout-2026.pdf>

Une bonne nouvelle : un titre de séjour pour Rania.

« La LDH Dunkerque accompagne Rania Ameur et sa famille depuis plusieurs années pour l'obtention de leurs titres de séjour. Rania est une brillante étudiante en médecine. Elle est présidente de l'association des étudiants en médecine. En septembre, elle doit intégrer le CHU de Lille pour engager son externat (4^{ème} année d'étude). Le doyen de la faculté de médecine soutient son parcours. Rania a signé avec la CUD une convention qui l'engage à exercer la médecine pendant au moins cinq ans au terme de ses études. Intégrant en septembre les effectifs du CHU de Lille, Rania doit présenter un titre de séjour.

Elle en a fait la demande avec l'appui de la faculté de médecine et du président de la CUD. Le secrétariat général de la sous-préfecture a décidé d'entraver brutalement ce parcours d'intégration exemplaire. En plein été, il a délivré une OQTF dans le but d'empêcher Rania de poursuivre ses études en France. »

Le 6 août 2026, LDH de Dunkerque, lance une pétition sur « change.org », relayée par nos associations, dont Salam, avec un objectif de 5000 signatures. 15280 signatures plus tard, et dès le soir du 10 août, la LDH annonce : « *Victoire, Rania peut poursuivre ses études, le préfet annule l'OQTF et accorde un titre de séjour. Une belle mobilisation pour cette jeune femme. Merci à toutes et tous.* »

<https://www.associationsalam.org/wp-content/uploads/2026/09/Newsletter-daout-2026.pdf>

Hardelot : Parler sur la plage

Il y a quelques mois, sur la plage d'Hardelot, un groupe d'une quinzaine d'Iraniens passe vers le nord, tout le long de la digue, escorté par deux gendarmes. Ils avaient raté un départ par small boat. Arrivés près de l'enrochement nord, ils s'arrêtent. Une famille, très digne, maman avec un sac à dos, papa, un petit garçon de 7/8 ans, et un grand-père.

Je vais les voir et tente d'échanger, mais leur anglais était trop juste pour se comprendre. J'avais accroché à mon sac à dos, un petit mouton porte-clés en laine fabriqué en Irlande. Je demande à la maman si je peux l'offrir au petit garçon. Je n'oublierai pas le sourire de cet enfant quand il l'a eu dans les mains et a commencé à jouer avec ! Et tout ce petit monde repart dans les dunes pour attendre un autre passage.

Des estivants près de nous en haut de plage nous regardaient avec des yeux interrogateurs. Je suis allé les voir, pour leur expliquer qui étaient ces exilés, cet enfant. Beaucoup de questions, de curiosité de leur part. Et des témoignages d'une dame de ce groupe de témoins, infirmière, contente de pouvoir dire qu'elle avait déjà soigné des exilés à l'hôpital.

Le besoin de savoir pourquoi ils sont sur cette plage, quel est leur parcours, qui ils sont. Et beaucoup d'empathie. J'ai senti que pour eux, tout d'un coup, ce n'était plus des « migrants », mais des personnes, avec une histoire, et un parcours courageux.

<https://www.associationsalam.org/wp-content/uploads/2026/09/Newsletter-daout-2026.pdf>

Naufrage du 24 novembre 2021 : un procès historique s'ouvre à Paris, 14 passeurs présumés jugés

Trente-et-un morts ou disparus, dont un enfant, lors d'une nuit de cauchemar dans la Manche dans la nuit du 23 au 24 novembre 2021. Un tribunal correctionnel à Paris juge à partir de mardi 8 septembre 2026, 14 passeurs présumés. Seuls deux hommes, un Somalien et un Irakien, ont survécu à la catastrophe dans laquelle les victimes, âgées de 7 à 46 ans, étaient majoritairement kurdes irakiennes, mais aussi afghanes, éthiopiennes, égyptiennes.

Les 14 prévenus, pour la plupart afghans, sont notamment jugés pour homicides involontaires et aide au séjour irrégulier en bande organisée. Deux d'entre eux, dont un Afghan soupçonné d'avoir tenu "*un rôle majeur*", font l'objet d'un mandat d'arrêt et seront jugés par défaut. La plupart ont nié être des passeurs et ont contesté leur responsabilité, ou se sont présentés comme eux-mêmes candidats à l'exil. Des investigations téléphoniques et des balisages ont cependant établi pour plusieurs d'entre eux leur présence près du lieu d'embarcation, et leur participation à l'organisation de passages irréguliers pour l'Angleterre avant et après le naufrage.

Le bilan meurtrier du naufrage, et le grand nombre de parties civiles - 114 au total, des familles des victimes, dont une dizaine doivent venir spécialement d'Erbil, au Kurdistan irakien - donnent une dimension singulière à ce procès.

Concrètement, il est reproché à la grande majorité des prévenus - sur les 12 qui comparaitront, un est en détention provisoire et les autres sous contrôle judiciaire - d'avoir participé à "*la mise à l'eau d'un 'small boat' de piètre qualité, non homologué, inapte à la navigation en pleine mer, surchargé et dépourvu de gilets de sauvetage adaptés*". Mais la responsabilité est aussi élargie à ceux qui sont accusés d'avoir transporté, hébergé ou accompagné des victimes, des actions s'inscrivant dans une "*chaîne d'effets en série*" ayant conduit à la tragédie, selon l'enquête.

Les faits : le 24 novembre 2021 aux alentours de 14h, un navire de pêche français signale plusieurs corps inanimés en mer au large de Calais, tout proche des eaux anglaises. Le bateau, une embarcation de mauvaise qualité, avec des flotteurs larges de 60 cm selon l'enquête, avait été mis à l'eau en fin de soirée le 23 novembre (vers 23h).

Selon les témoignages des deux survivants, il commence à se dégonfler et sombre après quelques heures de navigation. Les passagers tombent et se noient les uns après les autres. Non sans avoir passé une dizaine d'appels à l'aide désespérés aux secours français et britanniques, en vain. "*Nous avons dit aux gardes côtes français que le moteur avait cessé de fonctionner et nous leur avons envoyé notre localisation [...] Ils nous ont répondu qu'ils ne pouvaient pas nous aider car nous étions dans les eaux britanniques et qu'on devait joindre la Grande-Bretagne. On a alors appelé les Anglais mais ils nous ont dit de contacter les Français*".

Le deuxième survivant, somalien - auditionné par la justice britannique en 2025 - est longuement revenu sur le déroulé du drame, sur les cris des victimes, le chavirage du canot. Mais ce qui le hante c'est surtout le souvenir de sa voisine de canot Halima, une Somalienne, comme lui. "*Les problèmes ont commencé à 2h du matin. L'eau entrainait. Je me souviens d'avoir croisé le regard [de cette somalienne...], très effrayée. Certains des passagers étaient en train de crier ou pleurer, certains essayaient de calmer les autres [...] Je me suis retrouvé sous le bateau. J'ai dû nager depuis le dessous pour remonter. L'eau était très froide [...] Dès que j'ai pu remonter du fond de l'eau, j'ai vu [la somalienne...]*

lutter. Elle criait mon nom et me demandait de l'aider, en somalien. J'entends encore ses cris dans ma tête [...] J'ai essayé de la tirer vers le bateau pour qu'elle puisse l'attraper et flotter. Mais à ce moment-là, des gens dans l'eau essayait aussi de s'agripper pour revenir dans le bateau. J'ai fait de mon mieux pour l'aider, mais je n'ai pas pu la sauver. Je pense que c'était l'une des premières personnes à se noyer".

Cette affaire est également inédite en raison du volet, très sensible, et toujours en cours d'instruction, de la responsabilité présumée des garde-côtes français. Cinq militaires français - personnels du centre régional de surveillance et sauvetage - et deux marins d'un patrouilleur sont inculpés depuis 2023 pour non-assistance aux naufragés.

Cette procédure disjointe pourrait faire à terme l'objet d'un autre procès, *"espéré et fermement attendu par l'ensemble des victimes"*, selon l'avocat représentant de 113 parties civiles, pour qui *"la justice doit venir sanctionner l'ensemble des personnes ayant eu un rôle dans ce drame"*.

"L'avocat d'une partie civile espère que ces audiences permettront de remonter la chaîne des responsabilités dans ce drame, mais il ne se fait pas beaucoup d'illusions. *"Il y a des absents à ce procès, notamment les têtes de réseaux qui n'ont pas pu être localisées, d'autres contre qui on a lancé des mandats d'arrêt mais qui n'ont pas été interpellés"*, précise l'avocat. "Pour ce qui est des prévenus, ils n'ont pas tout dit. Cela dépendra de leur coopération. Évidemment, ils se retrouvent dans une situation très compliquée. Ils ont encore de la famille dans leur pays d'origine, donc il y a des risques de représailles". Mais l'audience, prévue sur trois semaines, sera cependant *"l'occasion de porter un autre regard sur les hommes et les femmes qui montent dans ces embarcations, de montrer que ce ne sont pas des flux migratoires, des chiffres ou des paquets de lessive, mais des êtres humains en quête d'une vie meilleure"*, estime-t-il.

Les trois semaines d'audiences prévues, pourraient permettre de mieux comprendre le fonctionnement de l'organisation criminelle qui a fait payer plus de 3 000 euros par personne, des places à bord d'un bateau gonflable de mauvaise qualité, dépourvu de gilets de sauvetage adaptés

<https://www.ouest-france.fr/societe/justice/nauffrage-dans-la-manche-en-2021-au-proces-des-passeurs-presumes-de-migrants-un-rescape-se-souvient-de-la-panique-b562d3f8-aba4-11f1-8346-c9d5c99462af>

140 migrants sont arrivés en Angleterre, manifestation à l'arrivée

Selon le maire de Sainte-Marie-du-Mont (Manche), une embarcation est partie de Le Brèche sur la plage d'Utah Beach. Il est lui-même allé sur place, constater que des déchets avaient été laissés sur le rivage. C'est probablement une des traversées de migrants les plus longues entreprises jusqu'à présent pour atteindre l'Angleterre. Habituellement, les tentatives de traversée se font bien plus au nord entre Calais et Douvres, où les côtes françaises et britanniques sont bien plus proches et la traversée donc moins longue et difficile. Mais les contrôles France-Royaume-Uni, de plus en plus nombreux, n'empêchent pas les migrations, dont les départs se font plus loin. – d'où une distance plus grande.

Dans la nuit du samedi 5 au dimanche 6 septembre 2026, l'embarcation de plus de 140 migrants a été signalée au centre régional opérationnel de surveillance et de sauvetage à l'ouest de la baie de Seine. D'importants moyens de secours ont été engagés au large des îles Saint-Marcouf pour les assister : trois stations SNSM normandes ; le remorqueur d'intervention, d'assistance et de sauvetage avec à son bord quatre marins-pompiers, des renforts de la compagnie de fusiliers marins de Cherbourg ; ainsi qu'une

équipe médicale du service de santé des armées. L'hélicoptère de la Marine nationale et l'hélicoptère de la sécurité civile ont complété le dispositif.

Les 140 occupants ne voulant pas être pris en charge à bord des navires de secours, à 11 heures, dimanche 6 septembre, l'embarcation poursuivait toujours sa route. Ils ont été escortés jusqu'à leur destination et sont arrivés à Portsmouth en Angleterre où ils ont été pris en charge par les autorités sur place. L'embarcation sous escorte, est arrivée à Portsmouth en Angleterre, provoquant une manifestation anti-migrants sur place.

L'arrivée des 140 migrants à la marina d'Eastney à Portsmouth a provoqué une manifestation d'environ 200 personnes selon la police locale, dans la ville. Les manifestants bloquaient la route aux cars prévus pour transporter les migrants arrivés, avec un cordon de policiers anti-émeutes placés devant. La police a dispersé la mobilisation vers 4h du matin (heure française) soit 3h heure locale. De son côté, le gouvernement britannique condamne "*sans réserve*" ces événements via son porte-parole tandis que l'équivalent du ministère de l'Intérieur dénonce "*le comportement intimidant et brutal*" de ces manifestants.

<https://www.ici.fr/normandie/manche-50/saint-vaast-la-hougue/d-importants-moyens-mobilises-pour-porter-assistance-a-140-migrants-au-large-de-la-manche-3573048>

<https://www.ici.fr/normandie/manche-50/les-140-migrants-partis-de-la-manche-sont-arrives-en-angleterre-ou-une-manifestation-a-eclate-8847927>

CALAIS

Naufrage dans la Manche en 2021 : jusqu'à 10 ans de prison requis contre les passeurs présumés

Dix ans de prison avec mandat d'arrêt ou incarcération immédiate ont été réclamées à l'encontre de l'Afghan en fuite, et de l'Irakien, seul prévenu sans avocat, qui s'est agacé à voix haute à l'énoncé des réquisitions.

"Les enquêteurs ont eu besoin de retracer les parcours migratoires des 33 victimes, pour retrouver les passeurs", a détaillé le procureur. *"Plusieurs réseaux sont intervenus depuis leurs pays d'origine, la tâche s'annonçait titanesque"*.

L'une des têtes présumées du réseau, arrêté en Irak, sera "*peut-être*" jugé en octobre dans ce pays, selon le procureur.

"Accroché aux corps flottants"

Originaires majoritairement d'Afghanistan et du Kurdistan irakien, les 14 prévenus sont poursuivis pour homicide involontaire, aide au séjour irrégulier en bande organisée et participation à une association de malfaiteurs.

Depuis le début du procès, le 8 septembre, tous ou presque se sont présentés comme des candidats à l'exil. Mardi 15 septembre, lors de la 5e journée d'audience, le "*négociateur*" des traversées illégales, avait répété un nombre incalculable de fois : "*Je ne suis pas un passeur*" devant la présidente, passablement agacée.

Deux prévenus, contre lesquels les plus petites peines - six mois avec sursis - ont été réclamées, occupent une place "*à part*", a estimé le procureur : ils ont cherché à aider, sans en tirer de profit, en hébergeant des exilés qui cherchaient à rejoindre l'Angleterre.

La question de *"la responsabilité des secours"* ne doit *"pas diminuer celle des passeurs"* qui exploitent *"la misère"*, a estimé le procureur, en référence aux sept militaires inculpés depuis 2023 pour ne pas avoir porté assistance aux naufragés. Les passagers du *"small boat"* en détresse avaient multiplié les appels à l'aide sans que les secours français leur portent assistance.

L'avocat Matthieu Chirez a lu les mots de celui qu'il défend, l'un des deux survivants. Il s'est *"accroché aux corps flottants"* pour ne pas sombrer et n'a pas eu la force d'assister au procès, qui doit se terminer le 30 septembre.

Naufrage dans la Manche en 2021 : la mairie de Calais se constitue partie civile, l'association SALAM s'insurge

Le procès des passeurs présumés, impliqués dans le naufrage le plus meurtrier dans la Manche en novembre 2021, se poursuit au tribunal correctionnel de Paris jusqu'au 30 septembre. Aujourd'hui, c'est au tour de la maire de Calais, d'être auditionnée, la mairie s'étant constituée partie civile tout comme les familles des victimes et les associations d'aide aux migrants. Mais le fait de se retrouver du même côté, et d'entendre la maire témoigner aujourd'hui, fait bondir les associations.

Si la présence de la municipalité aux côtés des parties civiles suscite une vive incompréhension et de fortes critiques de la part des associations d'aide aux migrants. La Maire se défend en affirmant *"vouloir faire entendre la voix des habitants directement touchés par la crise migratoire."* Un argument irrecevable pour les associations qui accusent la municipalité de multiplier les entraves quotidiennes pour perturber leur mission humanitaire auprès des exilés. *"Dans le passé, elle avait interdit toute distribution alimentaire sur la ville de Calais, rappelle l'association Salam. "Ça a été cassé au tribunal administratif rapidement car on n'a pas le droit en France d'empêcher les gens de manger. Mais elle a essayé et depuis, toutes les choses possibles qu'elle peut faire pour les embêter, elle les fait. Par exemple, elle rajoute des interdictions de stationnement et des panneaux juste pour les associations qui s'arrêtent pour donner à manger."*

Au-delà des restrictions de circulation et de stationnement imposées aux bénévoles, les associations déplorent aussi *"l'aménagement d'urbanisme hostile"*, comme l'installation de rochers ainsi que le manque de facilités pour la gestion des déchets sur place. *"Là aussi, on a des difficultés pour donner des couvertures ou même des soins médicaux."*

<https://www.ici.fr/emissions/l-info-d-ici-ici-nord/naufrage-dans-la-manche-de-2021-la-mairie-de-calais-se-constitue-partie-civile-l-association-salam-s-insurge-1902420>

MEDITERRANEE

L'Océan Viking

Après trois jours de navigation, les 23 personnes secourues jeudi 17 septembre 2026 dans la zone de recherche et de sauvetage libyenne viennent de débarquer à Marina di Carrara. Elles avaient quitté la Libye à bord d'un canot pneumatique impropre à la navigation, sans eau ni nourriture.

Parmi les personnes rescapées, beaucoup de jeunes qui ont fui la guerre dans leurs pays. Espérer pouvoir vivre en sécurité ne devrait jamais dépendre de la survie à une traversée en mer périlleuse.

Assigner des ports éloignés nous empêche volontairement de porter secours en mer Méditerranée, là où des personnes en détresse sont toujours victimes d'interceptions et de retours forcés vers un cycle de violence. Ce fut le cas le 17 septembre 2026, à la suite d'un *Mayday relay*, l'*Ocean Viking* a changé de cap pour porter secours à une embarcation en détresse avec 80 personnes à bord. Alors que les équipes n'étaient plus qu'à quelques minutes de pouvoir intervenir, elles ont vu les garde-côtes libyens intercepter l'embarcation. Ces quelques minutes ont fait la différence entre un sauvetage suivi d'un débarquement en lieu sûr, et un retour forcé vers la Libye, où les personnes interceptées sont exposées à la détention, aux violences et aux abus.

<https://sosmediterranee.fr/sauvetages/sauvetage-17-septembre/>

78 personnes, dont un nouveau-né, secourues dans la zone SAR maltaise

Le 10 septembre 2026, suite à la demande de nos équipes, le bébé de (désormais) trois jours a pu être évacué cet après-midi avec sa maman et sa sœur. Tous les trois ont été pris en charge par les garde-côtes italiens pour leur permettre d'accéder rapidement aux soins dont il et elles ont besoin. Les autres personnes secourues sont à bord de l'*Ocean Viking* qui navigue en direction de Salerne, le port sûr attribué par les autorités maritimes, où il devrait arriver vendredi.

Mardi 8 septembre 2026, l'*Ocean Viking* a porté secours à 78 personnes lors de trois opérations de sauvetage successives dans la zone SAR maltaise. Parmi les personnes rescapées se trouvent 12 femmes et plusieurs enfants, dont un bébé âgé de seulement deux jours et un autre de cinq mois. Toutes les personnes secourues souffraient d'épuisement lié à la chaleur ; certaines présentaient également des signes de déshydratation et des brûlures causées par le carburant.

Les opérations ont été déclenchées à la suite de plusieurs alertes, impliquant plusieurs acteurs :

- Le premier sauvetage fait suite à un relais Mayday correspondant à un cas de détresse signalé par Alarm Phone puis repéré par l'avion *SeaBird 3* de Sea Watch. Les 17 personnes secourues ont passé environ 26 heures en mer.
- C'est également le *SeaBird 3* qui émis le relais Mayday pour la seconde embarcation secourue, avec à son bord 16 personnes qui ont indiqué avoir passé 24h en mer.
- Enfin, le troisième cas de détresse, un canot pneumatique avec 45 personnes à son bord, a été relayé par l'avion *Falcon 1* de Frontex et également identifié par l'avion *SeaBird 3*.

Les 78 personnes rescapées sont désormais prises en charge par les équipes à bord.

<https://sosmediterranee.fr/sauvetages/sauvetage-8-septembre/>

UNION EUROPÉENNE

LES DEMANDES D'ASILE DANS L'UNION EUROPEENNE AU PLUS BAS DEPUIS 2021, CONTRAIREMENT AUX IDEES VEHICULEES PAR L'EXTRÊME DROITE

Au sein de l'Union européenne, les demandes d'asile sont en baisse de 17%. « *C'est le nombre le plus bas enregistré sur un semestre depuis 2021* », a relevé l'agence de l'UE pour l'asile (UEAA) publié jeudi 10 septembre 2026. Avec quelque 332 000 demandes déposées, les Vingt-Sept enregistrent le nombre le plus bas sur un semestre depuis 2021.

Première explication à cette baisse, selon l'UEAA : la transition politique en Syrie et la chute du régime de Bachar el-Assad, qui a fait baisser depuis un an les demandes d'asile de Syriens. Toutefois ce changement de gouvernance est « *fragile* ».

Parallèlement, la guerre au Moyen-Orient et le conflit entre les Etats-Unis et l'Iran « *ne se sont pas traduits par une augmentation des demandes* ». L'agence estime que les « *efforts de l'UE pour coopérer avec les pays d'origine et de transit* » ont pu jouer un rôle également sur cette décrue du nombre de demandes d'asile.

Cette décrue de 17% vient donc confirmer une tendance à la baisse des demandes d'asile entamée en 2024.

Ce résultat sera le dernier enregistré par l'UEAA en amont de la mise en œuvre du Pacte asile et migration, entré en vigueur au mois de juin de cette année. Ce nouveau texte prévoit un durcissement des conditions d'accueil dans les pays européens et intervient dans un contexte européen de montée en puissance des formations de droite et d'extrême droite qui prônent de durcir encore davantage la politique migratoire européenne.

Les trois quarts des demandes de protection internationale de janvier à juin 2026 ont concerné quatre pays : la France, l'Italie, l'Espagne et l'Allemagne. Ils comptaient ensemble pour 80% dans les bilans précédents, ce qui signifie que des pays de moindre taille enregistrent aussi des demandes par milliers. Par exemple, la Grèce est le pays de l'UE qui en reçoit le plus en proportion de sa population.

Parmi les demandeurs d'asile au premier semestre, la nationalité afghane était la plus représentée (39 000), devançant les Vénézuéliens et les Bangladais.

Moins d'un tiers des demandes traitées au cours des six premiers mois de l'année ont été acceptées, a précisé l'EUAA, en soulignant que cela devrait avoir un impact sur les requêtes futures. En vertu de règles européennes entrées en vigueur en juin 2026, les demandeurs originaires de pays dont le taux de reconnaissance est inférieur à 20 % sont soumis à une procédure accélérée, assortie d'un renvoi rapide en cas de rejet.

<https://www.rfi.fr/europe/20260910-les-demandes-d-asile-dans-l-union-europ%C3%A9enne-au-plus-bas-depuis-2021>

ALLEMAGNE

Mesures anti-migrants en Saxe-Anhalt : les limites du champ d'action de l'AfD

Avec un score de 43,8% des voix, le parti d'extrême-droite AfD a signé une victoire aux dernières élections régionales en Saxe-Anhalt, un territoire de l'ancienne Allemagne de l'Est. Il rate de très peu la majorité absolue, après avoir remporté 39 des 83 sièges au parlement régional. En Saxe-Anhalt, le résultat laisse au parti plusieurs options : il pourrait tenter de former un gouvernement minoritaire et chercher le soutien d'autres partis ou de députés pour voter certaines lois. L'AfD pourrait aussi viser un accord avec le parti de gauche radicale Alliance Sahra Wagenknecht (BSW) ou, enfin, rester dans l'opposition tout en maintenant la pression sur les partis au pouvoir.

Dans tous les cas, la capacité du parti à mettre en œuvre son programme semble limité. Nombre de ses revendications centrales concernent l'asile, le droit de séjour et la politique sociale sont des domaines largement régis par le droit allemand au niveau fédéral (la Saxe-Anhalt est l'un des 16 Etats fédérés appelés Länder qui composent l'Allemagne fédérale) ou par le droit européen.

Avec quelques nuances. *"Il est important d'être clair : tout ne relève pas de la compétence d'un Etat fédéré, mais tout ne peut pas être changé du jour au lendemain"*, assure le porte-parole du Conseil des réfugiés de Saxe-Anhalt. D'un point de vue juridique, le chaîne publique allemande ARD explique qu'environ deux tiers des propositions de l'AfD en matière de politique migratoire ne peuvent être mises en œuvre telles qu'elles sont présentées par le parti. Certaines mesures échappent à la compétence des Länder, d'autres entreraient en conflit avec le droit allemand, européen ou international.

Ainsi, la Saxe-Anhalt, qui accueille 2,7 % des demandeurs d'asile présents en Allemagne, ne peut pas suspendre le droit individuel de demander l'asile, imposer un arrêt des admissions, conclure ses propres accords internationaux d'expulsion ou encore refuser les demandeurs d'asile et réfugiés qui sont envoyés dans le Land dans le cadre du système de répartition fédéral.

La directrice juridique de la Society for Civil Rights, confirme également que *"beaucoup de mesures de politique migratoire annoncées par l'AfD en Saxe-Anhalt ne relèvent pas de la compétence du Land, elles ne seraient pas non plus légalement permises au niveau fédéral, comme par exemple d'abolir le droit individuel à l'asile, d'imposer des arrêts d'admission ou de révoquer les naturalisations."* A l'école, la volonté de l'AfD de créer des classes spéciales destinées à n'accueillir que les enfants réfugiés pourrait également être contraire à la Constitution et au droit européen. Enfin, la baisse des financements des programmes d'intégration voulue par l'AfD serait également encadrée. Néanmoins les revendications de l'AfD peuvent influencer le débat politique. *"L'AfD a déjà des effets considérables sur le discours public avec ce type de revendications, en poussant les autres partis à aller plus loin et en rendant progressivement acceptables des positions qui bafouent les droits de l'homme."*

D'autre part, en Saxe-Anhalt, l'AfD aurait la main sur le ministère régional de l'Intérieur, l'un des portefeuilles clés dans les actuelles négociations de coalition, car il supervise la police et les services de renseignement intérieur du Land. Un professeur de droit public à l'Université de police de Münster, a expliqué que le futur ministre de l'Intérieur pourrait mettre en place une nouvelle politique de sécurité sans attendre un changement de législation. Cela peut passer par le remplacement de certains

fonctionnaires ou encore un changement des priorités pour la police. *“Par-dessus tout, les instructions, décrets et directives peuvent rapidement établir une ligne nettement différente”*. En Saxe-Anhalt, le service de renseignement intérieur régional est intégré au ministère de l'Intérieur. Ce dernier peut exercer une influence sur les fonctionnaires, les méthodes de travail et les priorités du service, qui surveille les activités susceptibles de menacer la Constitution et la démocratie dans le pays. Le professeur en droit, met ainsi en garde contre de possible *"mesures policières discriminatoires, disproportionnées, arbitraires ou ciblées de manière sélective"*. En revanche, le ministère ne peut légalement ordonner à l'agence de cesser cette surveillance, qui vise notamment l'antenne régionale de l'AfD en Saxe-Anhalt.

Si des obstacles subsistent pour l'expulsion d'une personne qui ne dispose pas de documents d'identité ou pour des raisons médicales, l'administration pourrait toutefois *"augmenter la pression (sur les migrants) pour qu'ils coopèrent à l'obtention d'un passeport, accorder moins fréquemment le statut de séjour toléré pour une formation professionnelle ou refuser de reconnaître des certificats médicaux"*.

Dans certains cas, la police pourrait aussi recevoir l'ordre d'entrer dans les locaux de l'Eglise afin d'expulser les personnes qui bénéficient de l'asile religieux. Depuis des décennies, les églises allemandes offrent un abri temporaire aux demandeurs d'asile en vertu d'un privilège spécial qui n'a pas de base juridique solide, mais qui est plutôt accordé conformément aux traditions chrétiennes et humanitaires du pays.

Les autorités de Saxe-Anhalt pourraient décider de créer des centres d'hébergement de demandeurs d'asile plus grands et centralisés. Ces établissements devraient néanmoins se conformer aux exigences européennes concernant la sécurité et la protection des personnes vulnérables.

Le directeur pour l'Europe à l'ONG Pro Asyl, estime aussi qu'une administration dirigée par l'AfD pourrait compliquer la vie des réfugiés et des migrants. Pour lui, *“un gouvernement régional pourrait retarder les décisions, harceler les personnes cherchant une protection et exercer une pression maximale. [...] Les personnes concernées auraient alors à se défendre devant les tribunaux dans chaque affaire individuelle. C'est pourquoi des services de conseil solides et des fonds d'aide juridique efficaces sont nécessaires”*.

L'opposition en Saxe-Anhalt peut aussi contester des lois jugées anticonstitutionnelles devant la Cour constitutionnelle fédérale. Les villes et districts peuvent, eux aussi, résister à ce qu'ils considèrent comme des instructions illégales. Les juristes, rappellent même que les fonctionnaires ont le devoir de s'opposer aux directives qu'ils considèrent comme illégales.

Les organisations de la société civile se mettent déjà en ordre de bataille pour *“agir contre les mesures d'un futur gouvernement régional en Saxe-Anhalt qui violerait les droits fondamentaux, et pour soutenir les personnes concernées”*. De nombreuses règles *"laissent aux autorités une marge de discrétion ou d'interprétation lors de leur mise en œuvre"*, y compris dans les domaines de l'hébergement, du soutien social et des services d'intégration.

En cas de baisses des financements de la région, les municipalités peuvent également collaborer avec des organisations de bienfaisance pour maintenir des structures de conseil et de protection, comme la Diakonie, Caritas, la Croix-Rouge et d'autres.

AUTRICHE

Transfert de 5 personnes vers la Croatie

Cinq personnes dépourvues de titre de séjour ont été transférées le 17 septembre 2026 d'Autriche vers la Croatie. Parmi les trois hommes et deux femmes acheminés par voie terrestre, figure un ressortissant afghan ayant fait l'objet de plusieurs condamnations pénales. La procédure a été effectuée en vertu du règlement Dublin III. Ce dispositif s'applique lorsqu'un autre État membre — celui où la demande d'asile a été initialement déposée — est responsable de l'examen de la demande.

À son arrivée en Croatie, le ressortissant afghan de 27 ans ne sera pas automatiquement incarcéré ni renvoyé en Afghanistan. La Croatie reprendra la procédure relative à sa protection internationale, mais ses quatre condamnations définitives en Autriche pourraient peser sur les décisions concernant les restrictions à sa liberté de circulation et sur l'issue de sa demande de protection.

<https://www.courrierdesbalkans.fr/refugies-balkans-les-dernieres-infos-albanie-l-ue-veut-ameliorer-la-prise-en-charge-des-mineurs-non-accompagnes-93796/>

ESPAGNE

Face à l'extrême droite, le Parti populaire espère tirer bénéfice de la crise migratoire à Ceuta

Les dirigeants locaux de la droite espagnole, pointent un scénario inquiétant pour le Parti populaire, qui verrait son électorat se tourner vers l'extrême droite, en pointe sur les questions migratoires. La difficulté pour lui est de voir son concurrent d'extrême droite adopter des positions radicales sur Ceuta, demandant l'expulsion immédiate de tous les migrants restés dans l'enclave, et des mesures de rétorsion diplomatique à l'encontre du Maroc. Le Parti populaire est obligé de suivre sur certaines de ces demandes, mais il le fait toujours avec un temps de retard. Pour l'heure, le rapport de force reste favorable au parti de droite traditionnelle crédité de 32% des voix contre 17% pour Vox.

Mais la droite espagnole peut s'inquiéter de voir l'extrême droite s'envoler dans les prochains sondages, à la faveur de la crise de Ceuta. Quant au chef de gouvernement socialiste, il se présente déjà comme le seul et unique rempart face à l'arrivée de l'extrême droite au pouvoir, une « *stratégie de la peur* » qui lui avait parfaitement réussi lors des élections précédentes en 2023.

Le gouvernement espagnol veut jouer la transparence dans la crise migratoire de Ceuta et va déclassifier ce mardi 8 septembre tous les documents internes à la police et aux renseignements militaires reçus entre le 1^{er} juillet et le 1^{er} août. L'objectif est de désamorcer les critiques après l'afflux massif de migrants à la fin du mois de juillet 2026 à Ceuta. Il y a urgence pour le gouvernement de Pedro Sanchez qui subit un tir de barrage de la droite espagnole depuis le début de la crise.

<https://www.rfi.fr/fr/europe/20260908-espagne-face-%C3%A0-l-extr%C3%A0me-droite-le-parti-populaire-esp%C3%A8re-tirer-b%C3%A9n%C3%A9fice-de-la-crise-migratoire-%C3%A0-ceuta>

Rabat affirme qu'aucun « fait » n'implique le Maroc et refuse d'être « un bouc émissaire »

Le Maroc a affirmé jeudi 10 septembre 2026 qu'aucun « fait » n'établissait une quelconque implication des autorités marocaines dans l'afflux de migrants dans l'enclave de Ceuta fin juillet 2026 et a dit refuser de servir de « *bouc émissaire* » à des « *règlements de compte* » en Espagne.

« *Aucune donne, fait ou rapport n'établit une quelconque implication des autorités marocaines* », a déclaré le ministère marocain des Affaires étrangères. « *Le royaume du Maroc refuse d'être un fonds de commerce préélectoral et n'admet pas davantage d'être le bouc émissaire de règlements de compte politiques* », a-t-il ajouté.

Face à ce qu'il qualifie de "*réquisitoire contre le Maroc*", le ministère a interpellé les autorités espagnoles sur leur gestion de la crise : "*Pourquoi les migrants illégaux ne sont-ils pas refoulés, alors même que le gouvernement marocain s'est officiellement engagé à les réadmettre ? Pourquoi les mineurs non accompagnés sont-ils maintenus loin de leurs familles, alors que le Maroc a demandé instamment leur retour ?*" "*La réponse à ces questions n'est pas à chercher au Maroc, mais auprès des acteurs espagnols concernés*".

Rabat a par ailleurs qualifié la crise de "*regrettable*", estimant que les faits nécessitaient "*certainement un examen approfondi pour définir leurs circonstances, identifier les ingérences, dénoncer les manipulations et, surtout, garantir qu'ils ne se reproduisent plus*".

Le ministère a enfin tenu à rappeler l'importance de ses relations avec Madrid, soulignant que le Maroc avait "*choisi de s'inscrire*", avec l'Espagne, "*dans une relation de bon voisinage géographique, d'entente politique, de partenariat économique et de coopération sécuritaire*".

<https://www.ouest-france.fr/monde/maroc/crise-de-ceuta-rabat-affirme-quaucun-fait-nimplique-le-maroc-et-refuse-detre-un-bouc-emissaire-03c32478-ad38-11f1-8801-66f16947434c>

La justice ouvre une enquête pénale sur l'afflux de migrants fin juillet à Ceuta

La juge de la Cour nationale, basée à Madrid, a ordonné lundi 7 septembre 2026 l'ouverture d'une enquête sur les événements. Dans son ordonnance, la magistrate pointe des "*comportements criminels qui auraient été commis à l'étranger et qui ont gravement porté atteinte à l'intégrité territoriale de l'Espagne (...) en utilisant l'entrée massive [de migrants] dans notre pays*". Selon elle, "*les faits peuvent être qualifiés de crime qui compromet la paix ou l'indépendance de l'État*". Le flux migratoire sans précédent survenu en deux jours dans l'enclave espagnole "*constitue l'une des méthodes caractéristiques de la 'guerre hybride'*".

L'enquête vise de possibles délits contre la paix et l'indépendance de l'État, contre les droits des citoyens étrangers en lien avec des homicides involontaires et une organisation criminelle. Cette action en justice fait suite à la plainte déposée par l'organisation Iustitia Europa.

La juge identifie une structure d'au moins cinq niveaux. Au premier, elle place les migrants arrivés à Ceuta durant cette période ; au deuxième, "*les relayeurs du message*" qui ont encouragé les entrées sur les réseaux sociaux ; au troisième niveau, "*les organisateurs du flux de personnes sur le terrain*" parmi lesquels figurent des membres des

forces de sécurité marocaines, en uniforme ou en civil. Les quatrième et cinquième niveaux correspondent aux personnes ayant planifié et dirigé le processus, sans pouvoir pour l'heure déterminer des auteurs spécifiques.

Elle pointe particulièrement le comportement des agents marocains lors de l'afflux, en s'appuyant sur le rapport de police du Centre national de l'immigration et des frontières (Cenif), selon lequel l'entrée de dizaine de milliers de migrants les 30 et 31 juillet n'était pas spontanée mais "*coordonnée*".

"Il a été mis en évidence (...) une indéniable gestion favorisant le processus" d'entrée de ces migrants à Ceuta "*depuis le territoire du Royaume du Maroc*", indique la juge en citant ce rapport. Selon la décision judiciaire, "*différents membres en uniforme des forces de sécurité marocaines*" auraient non seulement adopté une attitude de "*permissivité*", sans chercher à "*disperser ou éloigner*" les personnes de la zone frontalière, mais auraient également exercé un "*accompagnement actif*", en fournissant des indications sur la manière de franchir la frontière vers Ceuta. "*Dans les entretiens réalisés, les migrants racontent de façon pratiquement unanime que les forces de police non seulement restaient passives face aux tentatives d'entrée, mais leur indiquaient en plus de passer par la mer dans la zone de la jetée d'El Tarajal et non par d'autres accès*", est écrit dans le document du Cenif, qui a fuité dans la presse début septembre.

Depuis le début de la crise à Ceuta, le Premier ministre n'a cessé d'exonérer le Maroc de toute responsabilité. Le lendemain de la publication dans les médias espagnols du rapport du Cenif, Pedro Sánchez a assuré devant les députés qu'aucun service ni aucun organisme international "*n'a remis au gouvernement de preuves solides que le Maroc ait planifié ou orchestré*" l'afflux de migrants survenu à Ceuta fin juillet. "*Si ces preuves solides existaient, nous agirions en conséquence, avec toute la fermeté que la situation exige*", a-t-il poursuivi, lui dont la gestion de la crise depuis un mois est vertement critiquée par l'opposition de droite et d'extrême droite, qui est de son côté persuadée que le Maroc a eu un rôle dans ce brusque afflux de migrants à Ceuta.

"Vous pensez qu'on peut mobiliser 80 000 personnes, 90 000 personnes, 100 000 personnes, sans que le Maroc et les autorités marocaines s'en aperçoivent ?", a lancé, mardi 8 septembre, le président de Ceuta. Le Maroc a eu recours à la "*pression migratoire pour mettre en péril l'intégrité territoriale de Ceuta, de l'Espagne et de l'Europe*".

Mais le premier ministre accuse la Russie et Israël. "*Après les 30 et 31 juillet, il y a eu une diffusion de rumeurs et de désinformation, de la part de réseaux sociaux liés aussi bien à la Russie qu'à Israël, et à une internationale d'ultradroite qui utilise toujours la migration non seulement pour attaquer l'Espagne, mais aussi pour attaquer l'Europe et la diviser*". "*Il est évident que si la Russie se met à désinformer sur cette question, ou si Israël désinforme également sur cette question en critiquant le gouvernement espagnol, ce n'est certainement pas parce que la migration en Espagne ou en Europe les préoccupe, mais précisément en raison des positions politiques que nous avons (...) face au génocide à Gaza ou à l'invasion de Poutine en Ukraine*", avait-il affirmé

Ces propos ont suscité l'ire du gouvernement israélien, avec lequel les relations sont exécrables depuis plusieurs mois, le ministre des Affaires étrangères Gideon Saar dénonçant un "*mensonge éhonté*" du Premier ministre espagnol.

Canaries

82 migrants secourus, 3 retrouvés morts dans un canot,

Un canot pneumatique avec 82 migrants a été secouru, mercredi 16 septembre 2026 dans la matinée, à 131 km de l'île canarienne de Lanzarote, ont indiqué les sauveteurs espagnols. Parmi eux se trouvaient huit femmes. Trois exilés ont été retrouvés morts lors de cette opération. Une personne dans un état critique a été transférée par hélicoptère à l'hôpital.

Une partie des migrants étaient tombés à l'eau lorsqu'une opération de sauvetage a été déclenchée. Tous ont été récupérés. Les autorités n'ont pas précisé si les trois personnes décédées ont péri en tombant dans la mer ou si elles étaient déjà mortes avant l'incident. Le canot a été repéré dans les eaux marocaines mais Rabat a demandé à Madrid de prendre en charge ce sauvetage.

152 migrants retrouvés dans une embarcation, une personne décédée à bord

Jeudi 10 septembre 2026, tôt dans la matinée, les services de secours espagnols sont intervenus pour secourir une embarcation de migrants au sud de l'île d'El Hierro, dans l'archipel espagnol des Canaries. Au total, 152 personnes, dont 15 mineurs, se trouvaient à bord : 130 hommes et 22 femmes. Un corps a également été retrouvé dans le bateau.

L'opération de sauvetage a débuté après la réception d'une alerte signalant la présence d'un canot de migrants à environ 40 km au sud-ouest de La Restinga, sur l'île d'El Hierro. Un hélicoptère de sauvetage a localisé l'embarcation et les migrants ont ensuite été transférés sur un navire de sauvetage. Certains rescapés ont dû être pris en charge pour cause de déshydratation ou d'hypothermie. Plusieurs d'entre eux ont dû être hospitalisés.

Parmi les passagers figuraient des ressortissants du Sénégal, de la Gambie, de la Guinée-Conakry, du Mali et de la Côte d'Ivoire. Le 'cayuco' [terme utilisé pour désigner les pirogues utilisées par les migrants] aurait pris la mer à Bato Kunku, en Gambie. Les personnes à bord auraient passé environ 15 jours en mer, affrontant des vents violents et des conditions difficiles lors de leur traversée de l'Atlantique vers les îles Canaries.

Malgré l'entrée en vigueur du Pacte européen sur la migration et les interceptions de bateaux par les garde-côtes sénégalais, mauritaniens et marocains, les tentatives de traversées de l'océan Atlantique depuis les côtes africaines vers les Canaries sont encore nombreuses.

Route des Canaries : plus de 1 000 migrants, partis de Gambie, secourus en une semaine au large de l'Afrique de l'ouest "dans un état critique"

Fin août, en seulement une semaine, 1 046 migrants ont été secourus dans l'Atlantique au large de la Mauritanie et du Sénégal, a indiqué Médecins sans frontières (MSF) lundi 7 septembre 2026. Tous avaient pris la mer depuis les côtes gambiennes dans l'espoir de rejoindre les Canaries, distantes de près de 2 000 km.

Ces personnes "*se trouvaient à bord de sept embarcations, transportant chacune en moyenne 150 personnes*". La plupart étaient originaires du Sénégal et de Gambie, et d'autres provenaient du Mali, de Guinée et de Côte d'Ivoire. Parmi ce millier d'exilés se trouvaient 134 femmes, dont une enceinte, et 88 mineurs. "*Après avoir*

longuement dérivé en mer, les personnes secourues souffraient de déshydratation et de fatigue extrême, de perte de connaissance, de fractures ainsi que d'infections cutanées, gastriques et respiratoires", signale MSF. "Au-delà des besoins physiques urgents, l'impact psychologique sur les survivants est profond, beaucoup d'entre eux ayant vu leurs proches mourir pendant la traversée", MSF a ouvert des cellules psychologiques d'urgence pour les rescapés.

L'ONG prodigue des soins pour les migrants après les débarquements à Nouadhibou en Mauritanie, en collaboration avec le Croissant-Rouge, et au Sénégal (à Rosso, dans le sud, et à Dakar) avec les équipes de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM).

Des milliers de personnes originaires d'Afrique de l'Ouest, en majorité des jeunes, tentent depuis des années de gagner clandestinement l'Europe en empruntant la périlleuse route de l'Atlantique, principalement vers l'archipel espagnol des Canaries, à bord d'embarcations surchargées et souvent vétustes. Ces dernières années, avec le renforcement des contrôles au large du Maroc, de la Mauritanie et du Sénégal - à la suite d'accord avec l'Espagne et l'Union européenne - les départs vers les Canaries se sont déplacés plus au sud. Désormais, la majorité des départs de pirogues se font depuis les rives gambiennes, rallongeant considérablement la durée de la traversée dans l'Atlantique. Elle *"constitue l'une des routes migratoires maritimes les plus longues au monde"*, rappelle MSF. *"La distance est importante – il faut entre 4 et 7 jours de navigation si tout se passe bien -, ce qui accroît les risques de se perdre en mer, de chavirer ou de souffrir de la faim, de la soif ou de malaise*

Ceuta

un jeune Marocain de 17 ans rejoint la péninsule ibérique caché sous le car d'une équipe de foot

Un jeune Marocain a rejoint la péninsule ibérique depuis Ceuta caché sous le car de l'équipe de football de Valladolid qui rentrait d'un match disputé dans l'enclave située en Afrique du Nord, a confirmé lundi 21 septembre le club à l'AFP. Le jeune homme a réussi à se glisser discrètement sur l'essieu arrière du véhicule officiel avant son départ de la ville autonome. L'adolescent est resté là, dans une position extrêmement précaire, tout au long du trajet depuis la traversée du détroit de Gibraltar en ferry, jusqu'à la route en Andalousie.

Le garçon a fait volontairement du bruit pour être secouru face au risque imminent de chute sur le bitume : *"Dimanche soir [...] plusieurs joueurs ont entendu des cris et des bruits sourds provenant du dessous du véhicule. Ils ont demandé le silence, mais les bruits se sont intensifiés. Le bus s'est arrêté sur une aire de repos [...] une heure et demie après avoir quitté le port d'Algésiras, selon un témoin. Un jeune Marocain, épuisé après s'être accroché sous le bus pendant de nombreux kilomètres, est descendu par l'essieu arrière [...] Le jeune homme de 17 ans, d'origine marocaine, a indiqué vouloir être conduit au centre de détention pour mineurs d'Algésiras. Les témoins de la scène en ont encore la chair de poule."*

Ce sont les joueurs qui ont aidé le jeune homme à descendre de l'endroit où il était coincé *"car il était à peine capable de bouger et épuisé"*. L'un des vice-présidents du Real Valladolid raconte : *"Nous étions incrédules, et cela donne à réfléchir. Nous avons fait*

ce que nous devons faire : alerter la Garde civile. C'est un jeune de 17 ans ; nous devons le traiter avec humanité en lui offrant à manger et à boire, et en l'aidant à comprendre et à parler arabe grâce à une applications de traduction". L'équipe de Valladolid compte plusieurs joueurs francophones, mais le migrant ne maîtrisait guère cette langue, ni l'espagnol.

La délégation du club de Valladolid s'est effectivement occupée du mineur en attendant l'arrivée de la Garde civile, qui l'a pris en charge. *"Quand quelqu'un risque sa vie pour un avenir meilleur, cela nous fait réfléchir aux privilèges dont nous bénéficions. Ce n'était qu'un enfant qui risquait sa vie ainsi, séparé de sa famille".*

L'incident met en lumière les dangers extrêmes des traversées illégales - auxquels mêmes les enfants sont confrontés lorsqu'ils tentent de rejoindre l'Europe continentale.

Le corps d'un Subsaharien retrouvé au large de l'enclave espagnole

Le corps d'un homme originaire d'Afrique subsaharienne a été retrouvé jeudi 17 septembre 2026 au large de la plage de Benitez à Ceuta. Cette personne portait une combinaison de plongée, signe d'une probable tentative de traversée de la mer depuis le Maroc voisin.

Malgré la surveillance renforcée en mer, avec une présence accrue des unités de la Garde civile et des forces marocaines, les tentatives de traversée se poursuivent. Du 31 juillet au 15 septembre 2026, près de 250 migrants sont arrivés dans l'enclave espagnole. Et sans compter les chiffres estimés lors de l'afflux de fin juillet, 4 076 personnes ont rejoint la ville autonome depuis le 1er janvier, contre 2 403 à la même période de 2025. Soit une augmentation de près de 70%.

Depuis début août, des milliers de personnes vivent dans les rues de l'enclave, notamment sur les plages de Benitez et de Trampolin, où un immense campement informel a été construit. Leur présence crée des tensions dans l'enclave. Des manifestations sont organisées quasi quotidiennement par une partie de la population qui réclame le départ des étrangers. Des migrants rapportent aussi des agressions de la part de certains habitants.

1 700 migrants transférés des plages de l'enclave vers le centre d'hébergement du port

Vendredi 18 septembre 2026 dès 4h30 du matin, le transfert de migrants vivant à la rue vers le centre d'hébergement installé au port de Ceuta a débuté. L'opération a commencé dans la cohue : des centaines de personnes se sont regroupées lorsque les camionnettes et voitures de police sont apparues dans la nuit aux abords de la plage de Benitez, où un immense campement de fortune a été érigé. Des dizaines de personnes qui dormaient sur la plage voisine, celle de Trampolin, ont rejoint le groupe dans l'espoir d'être, eux aussi, pris en charge.

Les forces de l'ordre, déployées dans un premier temps en petit nombre, ont vite été débordées, ne parvenant pas à contenir la foule. Des centaines de migrants courent, certains grimpent sur des rochers, d'autres tombent au sol lors de bousculades et des policiers visiblement dépassés tentent de les repousser à coups de matraques. Trois migrants ont été blessés lors de cette opération.

Dans la matinée vendredi, les premiers migrants, en file indienne, sont entrés dans l'enceinte clôturée du centre, sous la supervision des policiers. Des membres du Samu ont délivré des bracelets d'identité aux personnes hébergées. Dans la structure faite d'immenses tentes blanches, les exilés ont accès à des *"douches, des sanitaires, de la nourriture ou des lits neufs"*, a affirmé une source au sein de la délégation gouvernementale. À la mi-journée, *"toutes les places aménagées (...) ont été affectées"* et *"l'opération est terminée"*. Au total, 1 700 personnes ont été hébergées vendredi au port. Mais des milliers d'autres sont restées sans solution, et sont toujours contraintes de dormir dehors. Le nombre de personnes vivant sur les plages de Benitez et Trampolin est estimé à plus de 3 000.

Ce transfert a démarré quelques heures après qu'un tribunal a rejeté la demande d'un syndicat de policiers de bloquer le déplacement des migrants vers les tentes installées temporairement sur le port par le gouvernement espagnol, sur fond de bras de fer avec l'administration locale. Face au refus de l'autorité portuaire de Ceuta, le gouvernement - vivement critiqué par la droite et l'extrême droite pour sa gestion de cette crise - a décidé de prendre le contrôle de cette installation, jusqu'alors gérée par l'administration locale aux mains du Parti populaire (droite), formation d'opposition.

Avec le dernier transfert de vendredi, 6 000 places d'hébergement temporaires ont été créées à Ceuta depuis le début de la crise. Des structures d'urgence ont aussi été ouvertes à Las Rosales, Loma Colmenar, sur les terrains de La Hípica et dans la zone industrielle du Tarajal. Madrid a jugé *"essentiel"* la création de ces centres pour identifier les migrants et que *"tous ceux qui n'ont pas droit à une protection internationale soient renvoyés au Maroc"*.

Enquête ouverte contre des militaires espagnols après des accusations de violences sur des migrants

Le gouvernement espagnol a annoncé ouvrir une enquête interne pour faire la lumière sur ces accusations, a indiqué jeudi 17 septembre 2026 le site internet [elDiario](#). *"Les forces et les organes de sécurité de l'État travaillent à Ceuta pour préserver la cohabitation. Il ne fait aucun doute que toute agression qui pourrait avoir été commise fera l'objet d'une enquête"*, a affirmé au média espagnol une source gouvernementale, précisant qu'elle condamnait *"tout type de violence"*.

La veille, la porte-parole de la coalition de gauche a interpellé au Congrès la ministre de la Défense et exigé une enquête. *"Si ce n'est pas le cas, le ministère sera complice de violations des droits de l'Homme"*. *"Nous sommes très préoccupés et indignés"* par les allégations de violences. Le parti de gauche Podemos a dénoncé des actes *"d'une gravité extrême"* et réclamé *"la suspension de tous les militaires exerçant de la violence envers les migrants à Ceuta"* jusqu'à ce que les choses soient *"clarifiées"*. *"Si leur participation aux événements est confirmée, ils devraient être expulsés immédiatement"* de l'armée, a estimé le mouvement.

ElDiario a recueilli une vingtaine de témoignages de migrants, tandis que les associations ont répertorié une centaine de victimes. *"Ma tête me fait mal. Ça nous a beaucoup fait peur. On était piégés et ils [les militaires] se moquaient de nous pendant qu'ils nous battaient"*, a expliqué au média en ligne un mineur de 17 ans, les lèvres enflées et couvertes de sang. *"Certains [soldats] ont cassé nos téléphones, d'autres ont pris notre argent"*, continue le jeune homme qui dit avoir été volé de 180 euros. *"Pourquoi nous font-ils ça ? Est-ce légal en Espagne"*, s'interroge un autre migrant, blessé au cou et aux mains.

Un autre Marocain raconte que cinq militaires sont entrés dans son abri de fortune et l'ont frappé au visage. La violence des coups ont cassé une de ses dents et son visage a été amoché. ElDiario s'est procuré le rapport l'hôpital qui l'a pris en charge après son agression : *"Patient venant après avoir été agressé par l'armée avec une matraque sur le visage (région faciale gauche), ainsi que sur la jambe droite et le coude droit"*, est-il écrit.

Plusieurs migrants rapportent aussi avoir été forcés de monter dans un véhicule militaire et emmenés dans la forêt, près du CETI (le centre d'accueil de l'enclave). *"Là, ils m'ont frappé partout avec leur matraque"*, confie un exilé au média espagnol. Un témoignage corroboré par un autre Marocain qui dit avoir été violenté au même endroit après avoir, lui aussi, été introduit de force dans un fourgon. Le dos de cet homme est recouvert de bleus, *"qui coïncident avec les traces de matraques sur la peau"*, signale elDiario, et porte des traces de brûlures de cigarette sur les bras.

D'autres personnes évoquent des pratiques humiliantes et dégradantes qui consistent notamment à se couper les cheveux, de force. *"L'armée est venue et m'a dit de me raser sinon je serais renvoyé au Maroc"*, raconte, au bord des larmes, un jeune Marocain. *"Pourquoi font-ils ça ? Y a-t-il une raison, ou est-ce qu'ils s'amuse simplement ?"*, s'interroge-t-il. Deux autres migrants ont aussi affirmé avoir été rasés de force sous la menace d'expulsion. *"C'était ça ou 'dehors'"*, ont-ils résumé. Les journalistes affirment avoir vu ces jeunes avec les cheveux longs avant l'arrivée de soldats, puis la tête rasée après leur départ. *"Ils m'ont frappé avec leur matraque. Ils portaient des ciseaux et m'ont coupé les cheveux en morceaux. Je me sentais très mal"*, assure un autre jeune de 20 ans.

Dans un communiqué publié jeudi, 90 organisations et partis politiques décrivent un mode opératoire régulier et planifié, sur la base de *"dizaines de témoignages directs de victimes"*. *"La nuit en général, les patrouilles arrivent en voiture entre cris et insultes constantes"*, souligne le texte. *"La violence la plus intense se produit la nuit (entre 2 h et 4h30) quand les gens dorment"*. Les migrants sont alors réveillés *"par des coups de matraques, ils sont frappés par des bottes de combat ; les victimes reçoivent l'ordre de se lever et de partir immédiatement, ceux qui n'obéissent pas sont battus ; et leurs affaires sont détruites ou endommagées (matelas, cartons, bagages)"*, selon les signataires.

Arrestations de deux personnes soupçonnées d'exploitation de migrants

La police espagnole a annoncé mercredi 16 septembre 2026, l'arrestation de deux personnes soupçonnées d'avoir exploité des migrants à Ceuta. Les suspects interpellés *"ont réalisé d'importants gains financiers en profitant de la situation de vulnérabilité particulière de migrants récemment arrivés dans la ville"*, a indiqué la police. Une vingtaine de sans-papiers, qui devaient chacun payer 30 euros par jour, ont dû dormir *"à même le sol"* dans des garages *"dépourvus de conditions adéquates"*.

Selon la police, les deux suspects facturaient également la recharge des téléphones de ces migrants en situation irrégulière et les menaçaient de mort afin de les dissuader de dénoncer leurs agissements. Les deux individus proposaient également aux migrants de rejoindre clandestinement la péninsule espagnole en échange de 6 000 euros, sans qu'il soit précisé par la police si un tel transfert avait effectivement eu lieu.

Depuis le début de la crise dans l'enclave, 4 500 places ont été créées et le gouvernement espère porter ce nombre à 6 000 *"dans un avenir proche"*. Madrid a jugé *"essentiel"* la création de ces structures pour identifier les migrants et que *"tous ceux qui*

n'ont pas droit à une protection internationale soient renvoyés au Maroc".

Mercredi, la présidente de la Commission européenne a dit envisager un nouveau mécanisme de "réponse d'urgence" à des crises migratoires, après l'afflux fin juillet de milliers de migrants à Ceuta. Ce *"cadre européen de réponse d'urgence"* répondrait notamment à des situations où *"des mouvements de masse"* aux frontières de l'Union européenne (UE) *"sont orchestrés et utilisés comme arme"*, a précisé la dirigeante allemande lors de son discours de rentrée devant le Parlement européen à Strasbourg. *"Les événements de cet été montrent que nos instruments doivent évoluer, en particulier pour les situations d'urgence. L'Europe a besoin des moyens de protéger ses frontières en permanence"*. Sans en préciser les contours à ce stade, la responsable politique a souligné que ce mécanisme d'urgence ne serait *"déclenché que sur la base d'un ensemble de critères strictement définis"*. *"Et, dans ces cas-là, il permettra une flexibilité limitée dans le temps et précisément encadrée par rapport aux procédures standard"*.

Cette déclaration peut étonner au regard des dispositifs existants : depuis l'entrée en vigueur du Pacte asile et migration, car un *"protocole de crise"* existe. D'autant que les contours de ce nouveau mécanisme ne sont pas précisés : les critères ne sont pas « strictement définis » !

Plus de 5 300 migrants repartis au Maroc depuis le 10 août, et 1 000 autres dirigés vers des centres d'accueil

Le ministre de la Politique territoriale chargé de piloter la réponse du gouvernement, a indiqué dans une vidéo publiée sur les réseaux sociaux que 5 321 personnes étaient *"rentrées volontairement"* au Maroc depuis le 10 août 2026 - et qu'une centaine d'entre eux avaient renoncé à leur demande d'asile. *"Ce n'est pas un travail pas facile mais le gouvernement s'efforce de faire en sorte que Ceuta revienne dès que possible à la normale"*.

Le ministre a également indiqué que, tôt dimanche 13 septembre, 864 personnes qui passaient la nuit dans les rues de la ville avaient été transférées vers les dispositifs d'accueil. Certains ont été dirigés vers le centre provisoire de la Loma Colmenar, l'un des plus peuplés de la ville. D'autres personnes ont progressivement été transférées vers un autre centre, récemment construit. La construction de ce complexe a d'ailleurs suscité des protestations parmi les riverains en raison de sa proximité avec une crèche.

Madrid a jugé *"essentiel"* la création de ces centres pour identifier les migrants et que *"tous ceux qui n'ont pas droit à une protection internationale soient renvoyés au Maroc"*. L'ouverture de ces 864 nouvelles places dans des centres d'hébergement provisoires, porte aujourd'hui à 4 500 le nombre de lits débloqués dans l'enclave, avec l'objectif d'atteindre les 6 000 lits *"dans un avenir proche"*.

Le gouvernement a dû identifier les milliers de migrants qui sont restés plusieurs semaines afin de vérifier s'ils avaient droit à l'asile. Les mineurs non accompagnés font l'objet d'un traitement à part, ils ne peuvent pas être expulsés sommairement.

Le ministre n'a pas précisé combien de migrants restaient à Ceuta, un chiffre qui suscite constamment la controverse entre le gouvernement de gauche et la ville dirigée par les conservateurs. Vendredi, le dirigeant de Ceuta, a estimé leur nombre à 13 000, mais les évaluations du gouvernement sont nettement plus basses. Les habitants, accusant le gouvernement d'avoir abandonné la ville, manifestent régulièrement tandis que des

migrants continuent de camper sur les plages - notamment celle de Trampolin - et de dormir dans les rues.

"Ceuta n'est pas revenue à la normale, elle en est loin après 46 jours. La ville est une cocotte-minute qui peut exploser à tout moment", a déclaré le vice-président de Ceuta, dimanche 13 septembre 2026.

L'UE débloque une aide de 115 millions d'euros pour gérer l'afflux migratoire dans l'enclave espagnole

Pour soutenir l'Espagne dans la gestion de l'enclave de Ceuta, après l'arrivée massive et illégale de migrants en provenance du Maroc fin juillet, mercredi 9 septembre 2026, l'Union européenne (UE) a débloqué une aide d'urgence, de 114,7 millions d'euros, pour renforcer la surveillance des frontières, acquérir des équipements tels que des caméras thermiques et déployer du personnel supplémentaire pour identifier les migrants, a précisé la Commission européenne. Ce soutien financier vise aussi à soutenir le renvoi des personnes se trouvant illégalement à Ceuta et à renforcer les capacités d'accueil dans l'enclave espagnole pour les mineurs non accompagnés.

Le président de l'enclave espagnole de Ceuta, avait réclamé l'aide de l'Union européenne mardi. Fin août, Madrid avait aussi demandé un soutien à l'UE : Frontex, l'agence européenne de surveillance des frontières, Europol, l'agence des polices européennes, et de l'Agence de l'Union européenne pour l'asile (EUA) afin de prendre en charge les migrants restés à Ceuta. Le but est que ces agents viennent *"renforcer le dispositif mis en place pour gérer le tri et le traitement ultérieur des dossiers individuels des immigrés qui se trouvent toujours à Ceuta en situation irrégulière"*. L'EUA peut notamment fournir des interprètes et mener des entretiens, en complément des fonctionnaires espagnols.

Depuis le début de la crise à Ceuta, le premier ministre espagnol est sous la pression des autorités locales et d'une partie des habitants qui lui reproche sa gestion de la situation. Au pied du mur, le gouvernement a autorisé cette semaine la déclassification des rapports des services de renseignements espagnols, qui alertaient sur le risque d'"afflux massifs" de migrants marocains à Ceuta avant fin juillet.

"Des communications internes ont été détectées au sein de groupes de migrants tentant d'organiser des incursions massives dans la nuit du 29 juillet 2026", souligne un document du Cenif (Centre national de renseignement), publié la veille de l'arrivée de plus de 70 000 personnes dans l'enclave. Le Cenif a recensé près d'un millier de traversées à la nage de la frontière marocaine entre le 1er et le 28 juillet 2026, un chiffre qui *"confirme une nette augmentation par rapport à l'année dernière"* et constitue *"une menace confirmée et prioritaire"*.

Une *"note urgente"* du Centre national de renseignement, datée du 29 juillet dans l'après-midi, met en garde contre *"la planification de plusieurs appels à l'action pour mener des incursions à Ceuta"* sur des groupes Facebook, dont l'un compte *"plus de 160 000 membres"*.

Le Premier ministre espagnol a néanmoins fait valoir mercredi qu'*"avec les informations disponibles à l'époque, personne n'aurait pu anticiper la crise migratoire des 30 et 31 [juillet]. Aucune instance compétente ne l'aurait pu. Ni en Espagne, ni dans l'UE"*. Il a par ailleurs réaffirmé n'avoir reçu aucun document contenant *"de preuves tangibles que"*

le Maroc ait planifié ou perpétré cet incident". Un document déclassifié, publié par les services de renseignement militaire le 30 juillet à midi, affirme qu'il est *"fort probable que les autorités marocaines n'encouragent pas activement la vague migratoire, mais qu'elles ont agi jusqu'à présent avec négligence et passivité"*.

Il avait déclaré jeudi dernier devant les députés, lors de l'annonce de la déclassification de ces 40 documents, que malgré l'existence de *"rapports de situation"* sur l'état de la frontière, *"aucune information ne révélait l'ampleur"* de *"la crise que nous allions subir"*. Il a insisté sur le fait que son gouvernement n'avait reçu aucun rapport lui permettant d'anticiper l'ampleur des événements à venir, ni aucun document contenant *"des preuves solides que le Maroc ait planifié ou perpétré l'incident"*. Depuis un mois, le Premier ministre n'a cessé d'exonérer le Maroc de toute responsabilité.

Mais les doutes sur le rôle du Maroc se sont intensifiés la semaine dernière, après la fuite d'un rapport de police pointant la *"permissivité"* des forces de sécurité de ce pays pendant la crise. S'appuyant sur ce document, une juge de la Cour nationale, basée à Madrid, a ordonné lundi l'ouverture d'une enquête pénale afin de faire la lumière sur les événements.

La magistrate pointe particulièrement le comportement des agents marocains lors de l'afflux : *"Il a été mis en évidence (...) une indéniable gestion favorisant le processus"* d'entrée de ces migrants à Ceuta *"le territoire du Royaume du Maroc"*, indique la juge en citant le rapport du Cenif. Selon la décision judiciaire, *"différents membres en uniforme des forces de sécurité marocaines"* auraient non seulement adopté une attitude de *"permissivité"*, sans chercher à *"disperser ou éloigner"* les personnes de la zone frontalière, mais auraient également exercé un *"accompagnement actif"*, en fournissant des indications sur la manière de franchir la frontière vers Ceuta.

"Le gouvernement était au courant de tout ce qui se passait... Il disposait des informations. Il est directement responsable de l'invasion de Ceuta", estime la porte-parole du Parti populaire (PP, droite) qui s'exprimait mercredi au Congrès, lors d'une conférence de presse.

21 migrants renvoyés au Maroc après avoir lancé des pierres contre des militaires

Samedi 5 septembre 2026 dans la soirée, des militaires qui patrouillaient près de la plage du Trampolín, où vivent encore de nombreux migrants, ont signalé qu'ils étaient la cible de jets de pierres. *"La Garde civile est intervenue pour identifier les personnes impliquées, qui sont ensuite retournées volontairement au Maroc"*, ont indiqué des sources au sein de la Garde civile espagnole. L'altercation s'est terminée *"sans causer de dégâts matériels, ni de blessés"*, selon elles.

Fin août déjà, un groupe d'au moins *"50 à 70" exilés* avait lancé des pierres et d'autres objets contre un véhicule militaire qui patrouillait. L'un des militaires avait été légèrement blessé par un jet de pierre dans le dos. Douze migrants marocains avaient été arrêtés à la suite de cet épisode, et expulsés vers leur pays d'origine.

5 000 migrants se trouvent toujours dans l'enclave espagnole. Beaucoup d'entre eux - qui souhaitent demander l'asile - ont établi un campement sur la plage du Trampolín en attendant d'être pris en charge par les autorités. Plusieurs épisodes de tension ont eu lieu dans ce territoire comptant 80 000 habitants. Fin août, des manifestations, demandant le

départ des migrants, ont éclaté dans l'enclave. Des affaires d'exilés ont été brûlées par des habitants. Des policiers ont aussi empêché plusieurs tentatives de lynchage de la part de résidents envers les migrants.

Le gouvernement réquisitionne le port de Ceuta pour y installer un centre d'hébergement d'urgence

Samedi 5 septembre 2026, le gouvernement a décidé de prendre le contrôle du port de Ceuta, après que les autorités locales - dirigées par le Parti populaire, dans l'opposition -, ont refusé la mise en place de structures d'hébergement temporaire pour les migrants.

Dans le port de Ceuta, afin d'installer un centre d'hébergement d'urgence, le texte prévoit l'installation de tentes : des dortoirs de 14 à 16 places, des sanitaires et des douches mais aussi des espaces dédiés aux repos, aux soins médicaux ou encore à l'accompagnement social. Lundi 7 septembre 2026, 50 tentes avaient déjà été montées. *"Ce sont des abris qui vont être démontés, et qui ne sont donc pas destinés à ce que [les migrants] restent à Ceuta"*, a expliqué dimanche le ministre de la Politique territoriale. *"Plus tôt nous les identifierons, plus tôt ils pourront être renvoyés"*, a-t-il ajouté, cherchant à apaiser les habitants et les autorités de la ville autonome.

En un peu plus d'un mois, 3 500 places ont été créées pour héberger les exilés restés à Ceuta, selon les chiffres du ministre. Les autorités espèrent porter le nombre de lits disponibles à 6 000.

FINLANDE

Inauguration d'une clôture de 200km à la frontière avec la Russie

La Finlande et la Russie partagent une frontière longue de 1 340 kilomètres. Pour dissuader Moscou d'*"instrumentaliser"* les flux migratoires pour la déstabiliser, Helsinki a inauguré un nouveau tronçon de clôture de 200km le long de cette frontière, lundi 7 septembre 2026.

Elle a fermé sa frontière [en décembre 2023](#), après l'arrivée de plus de 1 300 migrants dépourvus de visa. En avril 2025, Helsinki a indiqué que cette frontière resterait fermée jusqu'à nouvel ordre. *"En prolongeant la validité de la loi sur la sécurité des frontières, nous veillerons à ce que les autorités frontalières disposent de pouvoirs suffisants pour agir de manière préventive et efficace dans les cas les plus graves de migration instrumentalisée"*, avait détaillé la ministre finlandaise de l'Intérieur.

La situation à cette frontière est calme depuis lors, avec seulement quelques cas isolés de franchissement illégal. *"Le nombre de demandeurs d'asile arrivant en Finlande a continué de baisser en 2025. L'année dernière, 2 549 demandes d'asile au total ont été déposées (contre 2 948 en 2024)"*. *"Aujourd'hui, la situation est calme mais tendue et nous ne savons vraiment pas ce que demain nous réserve"*, a déclaré la ministre finlandaise de l'Intérieur. Elle s'exprimait dans le sud-est de la Finlande, près du poste-frontière de Nuijamaa, dont les activités ont cessé il y a près de trois ans ; elle était à côté d'un tronçon de la clôture en fil barbelé, haute de 4,5 mètres, installée dans des zones stratégiques et équipée de caméras ainsi que de capteurs. Toutefois, *"les choses peuvent changer très rapidement, c'est pourquoi nous devons être parfaitement préparés"*, a-t-elle ajouté. En 2023, la Finlande avait accusé la Russie de lui livrer une "guerre hybride" en orchestrant l'arrivée de ressortissants de pays tiers à sa frontière, des allégations que le

Kremlin a rejetées. Ces événements étaient survenus quelques mois seulement après que la Finlande avait mis fin à des décennies de non-alignement militaire en rejoignant en avril 2023 l'Otan.

"Il s'agit [la clôture de 200 kilomètres] d'un élément de notre dispositif de sécurité frontalière et cela nous aide pour la surveillance mais permet aussi, si nécessaire, d'empêcher les gens de pénétrer sur le territoire finlandais". Ce "projet d'infrastructures d'une ampleur exceptionnelle" a impliqué environ mille propriétaires terriens et des centaines d'entreprises, selon les gardes-frontières finlandais.

Des clôtures similaires ont été érigées en Lettonie, en Lituanie et en Pologne, le long de leurs frontières avec la Biélorussie, ainsi qu'en Estonie, à sa frontière avec la Russie, afin de freiner le passage des migrants. Ces travaux ont coûté à la Finlande 356 millions d'euros et le montant annuel nécessaire à la maintenance est évalué à entre deux et trois millions d'euros, selon un responsable des gardes-frontières. Bien que la technologie des drones ait fait des progrès considérables, une clôture frontalière reste *"considérée comme la meilleure solution pour la gestion des foules"*, a-t-il jugé.

La semaine dernière, le gouvernement finlandais a proposé de prolonger d'un an, jusqu'au 31 décembre 2028, la loi sur la sécurité aux frontières, une mesure provisoire permettant aux gardes-frontières de refouler les demandeurs d'asile dans certaines circonstances. Cette disposition peut être appliquée par périodes d'un mois dans des zones délimitées si la souveraineté et la sécurité nationale de la Finlande sont considérées comme menacées. Des experts estiment que cette loi contrevient aux engagements internationaux de la Finlande en matière de droits humains ainsi qu'à sa Constitution. Un fait assumé par l'exécutif.

GRECE

Deux adolescents Sud-Soudanais accusés d'avoir piloté des canots de migrants

Deux mineurs, âgés respectivement de 13 et 17 ans et originaires du Soudan du Sud, ont été arrêtés ces derniers jours par les autorités : ils sont accusés d'être impliqués dans le trafic d'un total de 84 migrants sur la désormais célèbre *"route de Tobrouk"*, entre l'est de la Libye et la Crète.

Le premier garçon, originaire du Soudan du Sud, a été arrêté le lundi 21 septembre 2026 par les autorités grecques en Crète. Agé de 17 ans, il est soupçonné d'avoir piloté un canot de 50 migrants. Il a été dénoncé par les autres passagers après l'arrivée de l'embarcation sur une plage de Ierapetra.

Le second adolescent, âgé de 13 ans, lui aussi Sud-Soudanais, a été arrêté la veille, le dimanche 20 septembre sur l'île de Gavdos, au sud de la Crète. A l'instar du premier garçon, il est accusé d'avoir piloté un petit canot qui avait transporté 34 migrants à travers la Méditerranée sur la route de Tobrouk.

Les garde-côtes ont indiqué qu'il avait été désigné par d'autres passagers de l'embarcation comme étant aux commandes du bateau - préalablement localisé dimanche à 32 milles marins (60 km) de Gavdos. Les 34 personnes à bord, 33 hommes et une femme, ont été secourues par un navire de patrouille de l'agence européenne des gardes-frontières Frontex.

Ces deux affaires font l'objet d'une enquête menée par les autorités portuaires compétentes. Les adolescents sont accusés d'avoir enfreint la législation sur l'immigration,

d'avoir facilité l'entrée illégale sur le territoire et d'avoir mis en danger les autres passagers du bateau.

Ce n'est pas la première fois que des adolescents Sud-Soudanais sont arrêtés en Grèce et accusés d'être des passeurs.

Crète

231 migrants arrivent en Crète en une journée

231 migrants ont atteint, mardi 15 septembre 2026, l'île de Crète – l'une des principales portes d'entrée européennes pour la migration irrégulière – après avoir traversé la mer Égée depuis l'Afrique du Nord à bord de petites embarcations, ont indiqué les autorités grecques.

« Un navire de Frontex a repéré une embarcation transportant des étrangers au large de Gavdos et a secouru 67 personnes (63 hommes, deux femmes et deux mineurs) avant de les emmener jusqu'en Crète. Dans le même temps, une vedette de patrouille [grecque] de la LS-EL.AKT [...] a localisé et secouru 67 étrangers (65 adultes et deux mineurs), qui ont ensuite été transférés au port de Kala Limenas », détaille un communiqué des garde-côtes .

Les deux autres embarcations ont atteint les plages grecques sans l'intervention d'un tiers. Elles ont été localisées après avoir atteint les côtes méridionales de l'île. L'autorité portuaire de Kalamata a été informée de la présence de 51 étrangers (47 hommes et quatre mineurs) sur la plage de la zone de Psari Forada à Kalamata, précisent les garde-côtes. La dernière embarcation a été repérée sur la plage de Kalikobrechi, à Ierapetra. Ces migrants avaient débarqué d'un bateau pneumatique.

<https://www.courrierdesbalkans.fr/refugies-balkans-les-dernieres-infos-albanie-l-ue-veut-ameliorer-la-prise-en-charge-des-mineurs-non-accompagnes-93796/>

Un mort et 25 disparus dans un naufrage au large de Gavdos

Une personne est morte et 25 autres ont disparu dans le naufrage d'une embarcation de migrants au large de l'île grecque de Gavdos, proche de la Crète, a annoncé lundi 14 septembre un représentant des garde-côtes grecs.

"Cinquante-et-une personnes ont été récupérées par deux navires qui se trouvaient à proximité, un cargo et un pétrolier", a-t-il précisé, alors que selon des témoignages de rescapés, 77 exilés se trouvaient à bord de l'embarcation. Le représentant n'a fourni aucune précision sur la nationalité de ces rescapés.

Une embarcation en partie submergée avait été repérée dimanche dans une zone maritime située à environ 70 km au sud de Gavdos, selon la même source.

L'opération de recherche et de sauvetage se poursuit et *"quatre navires se trouvant à proximité, deux embarcations et un drone de (l'agence européenne) Frontex ainsi qu'un avion de l'armée de l'air"* participent à l'opération.

La Crète et l'île de Gavdos, en face des côtes libyennes, sont devenues une des principales portes d'entrée des demandeurs d'asile en Grèce, d'où ils sont acheminés vers des centres d'accueil sur des îles de la mer Égée ou en Grèce continentale.

Cette route - appelée *"route de Tobrouk"* - reste particulièrement dangereuse. Environ 300 km séparent la ville de l'est libyen à la Crète et aucun navire humanitaire ne sillonne la zone, trop vaste. Les naufrages sont donc courants dans cette partie de la

Méditerranée.

Depuis le début de 2026, 13 500 migrants ont débarqué en Crète depuis la Libye ; la grande majorité des arrivants sont Soudanais et Bangladais.

En 2025, près de 20 000 exilés sont arrivés en Crète et sur l'île voisine de Gavdos, contre un peu plus de 5 000 en 2024.

La Crète ne dispose que d'une structure d'hébergement provisoire pour les demandeurs d'asile, mais le ministère des Migrations et de l'Asile y a promis la création d'un centre d'accueil prochainement.

D'après les données du ministère des Migrations, rapportées fin août 2026, le nombre d'arrivées de migrants a diminué de près d'un tiers au cours des 12 derniers mois : de 61 112 arrivées entre août 2024 et août 2025, elles sont passées à 41 998 sur la même période de 2025 à 2026, soit près de 20 000 arrivées en moins.

Ardent défenseur d'une stricte politique migratoire, le ministre grec des Migrations, s'est lui félicité récemment de la baisse de plus de 35% du nombre d'arrivées de migrants dans l'ensemble du pays au cours des sept premiers mois de 2026 par rapport à la même période l'année dernière. Le ministre œuvre actuellement avec ses homologues en Allemagne, en Autriche, au Danemark et aux Pays-Bas pour la création dans un pays hors union européenne, de centres de retour destinés au renvoi des demandeurs d'asile déboutés.

ITALIE

Un migrant, caché dans une voiture, retrouvé mort sur un ferry reliant Tunis à la Sicile

Mardi 8 septembre 2026, un jeune Tunisien d'une vingtaine d'années, sans papiers, qui s'était caché à l'arrière d'une voiture pour échapper aux contrôles policiers, a été retrouvé mort à bord d'un ferry reliant la ville de Tunis à Palerme, en Sicile. C'est la propriétaire du véhicule, une Tunisienne étudiante en ingénierie à Florence, qui a alerté l'équipage du navire lorsqu'elle a constaté que la personne cachée sur les sièges arrière de sa voiture ne donnait plus signe de vie. La jeune femme, sans casier judiciaire, a été interpellée par la police à l'arrivée du ferry à Palerme et placée en détention. Elle est inculpée de complicité d'immigration clandestine. Le parquet a par ailleurs ordonné une autopsie de la personne décédée afin de déterminer les causes et l'heure de sa mort.

Selon les premiers éléments de l'enquête, la voiture, une Audi A6, contenait un compartiment de rangement servant à dissimuler le jeune homme lors de son embarquement en Tunisie. Les téléphones saisis – de la victime et de la conductrice – vont être analysés pour reconstituer l'itinéraire du voyage et établir l'éventuelle implication d'autres personnes. Les enquêteurs cherchent notamment à déterminer s'il s'agissait d'un cas isolé ou d'un réseau organisé de trafic d'êtres humains.

Mais cette année, le nombre d'arrivées en Italie a chuté. Depuis le 1er janvier, 21 000 migrants sont parvenus à atteindre le sol italien, contre 47 000 à la même période de l'an dernier. Et sur l'ensemble de l'année 2025, environ 66 000 personnes ont rejoint de manière irrégulière l'Italie. Un chiffre stable par rapport à 2024 mais en nette baisse par rapport à 2023 lorsque plus de 15 000 migrants étaient arrivés dans le pays.

SUEDE

Recul important de l'extrême droite lors des élections législatives

À rebours du continent européen, le parti d'extrême droite suédois, les

Démocrates de Suède (DS), a enregistré pour la première fois en plus de 15 ans un net recul lors des élections législatives de dimanche 13 septembre.

Le dépouillement après les élections législatives de dimanche est toujours en cours dans ce pays nordique et il est encore bien tôt pour tirer toutes les leçons de ce scrutin. Mais le score des Démocrates de Suède reste indiscutablement l'une des surprises de la soirée. Pour la première fois depuis leur entrée au Parlement en 2010, ils ont cédé du terrain. Non seulement ils ont perdu trois points par rapport à leur score aux précédentes législatives, en 2022 (ils sont passés de 20,5% à 17,6%) ; mais les Démocrates de Suède ont aussi rendu à la droite modérée du Premier ministre sortant la place de deuxième force politique.

"Il est évident que nous avons perdu quelques points de pourcentage par rapport à notre score d'il y a quatre ans", a reconnu dimanche soir leur chef.

Ce résultat est d'autant plus surprenant que les droites nationalistes et radicales progressent ou cimentent leur place partout ailleurs en Europe - de l'Italie de Giorgia Meloni, à la récente victoire électorale de l'AfD dans l'État régional allemand de Saxe-Anhalt ou encore à la progression de Nigel Farage au Royaume-Uni.

Ce recul du parti d'extrême droite suédois s'explique notamment par le contexte politique dans le pays. *"Par le passé, beaucoup de gens votaient pour eux tout simplement parce qu'ils aimaient leur politique en matière de réfugiés"*, sans pour autant estimer qu'il s'agissait du meilleur parti, explique un politologue à l'université de Lund. Or beaucoup de partis suédois, y compris les sociaux-démocrates, ont depuis épousé une position de fermeté vis-à-vis de l'immigration.

La grande vague migratoire de 2015 et la forte hausse du nombre de demandes d'asile ont drastiquement changé la donne en Suède, un pays traditionnellement habitué à une politique d'accueil généreuse. Les gouvernements successifs de gauche et de droite optent désormais pour une politique stricte en termes d'immigration, largement soutenue par l'opinion publique.

Lors des dernières élections suédoises de 2022, la coalition du Premier ministre est arrivée au pouvoir grâce à une alliance avec les Démocrates de Suède en s'engageant à lutter contre l'immigration et la criminalité. Ainsi, le Premier ministre sortant a introduit ces dernières années des restrictions de plus en plus sévères en matière d'immigration. Ce revirement pourrait en partie expliquer le recul des Démocrates de Suède. *"Ils se cherchent désormais de nouveaux sujets de prédilection"*, analyse le politologue. La question migratoire semble plus largement avoir perdu de sa force de mobilisation au cours des dernières législatives. Et les Démocrates de Suède *"n'ont pas réussi à devenir forts sur d'autres sujets"*.

Le recul de la formation d'extrême droite doit aussi se lire à la lumière de la longue histoire de la social-démocratie suédoise, relève le cercle de réflexion marqué à gauche. *"Surtout en Suède, les sociaux-démocrates ont en quelque sorte été le parti qui a bâti la société"*, cette histoire garde un écho auprès des électeurs.

La campagne électorale a été, contrairement aux élections de 2022, dominée par les thèmes que sont le pouvoir d'achat et le renforcement de l'État-providence, traditionnellement portés par cette formation. Mais, cette fois-ci, le principal clivage se trouvait ailleurs. Il s'agissait de *"mettre fin à (ce) gouvernement et de barrer la route aux Démocrates de Suède"*. Ce sujet a été central dans la campagne.

Allié aux Démocrates de Suède au Parlement, le Premier ministre avait promis de faire entrer ce parti d'extrême droite dans son gouvernement en cas de victoire dimanche. Il pourrait rempiler si la cheffe de l'opposition échouait dans ses tractations, qui s'annoncent épineuses.

À ce jour, avec 95% des bulletins dépouillés, la gauche dispose de 176 sièges, contre 173 pour la droite et l'extrême droite. Son avance ne sera confirmée que jeudi, quand toutes les voix auront été comptées.

Législatives suédoises : le secteur de la santé, qui dépend des étrangers, très inquiet par la montée de l'extrême droite

À la veille des élections législatives du 13 septembre, le durcissement de la politique migratoire dans le pays, et la possible entrée de l'extrême droite au gouvernement, est source de préoccupations dans les hôpitaux et les centres de soins.

"Je suis la seule ici aujourd'hui à être née en Suède. Les autres sont nés à l'étranger", a déclaré une infirmière au sein du groupe hospitalier NU, dans la ville de Trollhättan, au sud du pays. *"Sans eux, aucune opération n'aurait pu avoir lieu"*, a-t-elle confié devant la salle d'opération du service de cardiologie. Trois des quatre médecins travaillant au sein de l'unité de cardiologie - sur les vingt que compte le service - sont nés à l'étranger. À l'échelle nationale, ils sont même 37% des médecins spécialistes nés à l'étranger, et 53% en ce qui concerne les aides-soignants, selon l'Association suédoise des collectivités locales et des régions (SKR).

Mais suite à un afflux massif de demandeurs d'asile en Suède en 2015, les gouvernements successifs, tant de gauche que de droite, ont durci les règles en matière d'asile et d'immigration.

Le 13 juillet 2026, une nouvelle loi est entrée en vigueur en Suède permettant de retirer les titres de séjour aux migrants qui ne mènent pas une *"vie honnête"*. Concrètement, les autorités suédoises pourront refuser ou retirer un permis de séjour en raison du comportement de son détenteur (travail dissimulé, fraude fiscale ou sociale, liens avec des organisations criminelles, endettement, perturbations à l'ordre public...). En plus de cette loi, une autre réforme migratoire est entrée en vigueur : les étrangers ayant obtenu le statut de réfugié ou la protection subsidiaire dans le pays ne peuvent plus prétendre à un titre de séjour pour résidence permanente. Un mois avant, une loi oblige les fonctionnaires de plusieurs agences publiques à signaler les personnes sans-papiers à la police, malgré les critiques de la société civile.

Originaire d'Iran, arrivé en Suède dans les années 1980, il a ressenti ce virage politique. *"Le ton s'est durci en Suède, et le débat est devenu très polarisé"*. Les deux filles de son neveu, âgées de 21 et 24 ans, ont été expulsées, alors qu'elles vivaient en Suède depuis huit ans et suivaient une formation d'infirmières. Cette "affaire des expulsions d'adolescents" avait provoqué cet hiver un tollé dans le pays : des personnes arrivées en Suède mineures avec leurs parents ont été expulsées à 18 ans parce qu'elles ne remplissaient pas les critères de résidence ou les critères de revenus.

Les médecins et les infirmiers spécialisés ont souvent un salaire suffisamment élevé pour satisfaire aux nouvelles conditions de revenus imposées par la Suède pour l'obtention d'un permis de travail, mais ce n'est souvent pas le cas des aides-soignants ou encore des accompagnants de personnes âgées. De telles politiques amènent les parents

travaillant dans le secteur de la santé à se demander s'ils doivent rester dans le pays lorsque leurs enfants sont expulsés.

Le directeur de l'hôpital NU de Trollhättan, a indiqué qu'au moins un employé avait quitté son poste après l'expulsion de son enfant. Pour ce professionnel de santé, la perte de collègues compétents est problématique à l'heure où le manque de personnel qualifié est criant. *"Aujourd'hui, ce n'est pas l'argent qui constitue le facteur limitant [dans les hôpitaux], mais la difficulté à trouver des employés possédant les compétences dont nous avons besoin". "Si, par exemple, nous avons pu recruter davantage d'infirmières, nous aurions pu disposer de plus de lits disponibles".*

Lors des dernières élections suédoises de 2022, la coalition du Premier ministre est arrivée au pouvoir grâce à une alliance avec les Démocrates de Suède (SD), un parti d'extrême droite, anti-immigration, en s'engageant à lutter contre l'immigration et la criminalité. À l'approche des élections législatives, les sondages d'opinion montrent que la santé est la principale préoccupation des électeurs. Depuis des mois, les sondages laissent présager une victoire de l'opposition de centre-gauche menée par les sociaux-démocrates, mais l'écart s'est réduit ces dernières semaines. Si finalement le bloc de droite sortant remporte les élections législatives, l'extrême droite suédoise pourrait faire son entrée au gouvernement pour la première fois. Le Premier ministre a annoncé sa volonté de former un gouvernement comprenant le parti SD. Jusqu'à présent, ce mouvement d'extrême droite soutenait la coalition gouvernementale sans y participer directement.

EUROPE

ALLEMAGNE

Victoire électorale de l'extrême droite en Saxe-Anhalt

L'AfD, anti-migrants, russophile et pro-Trump, détient, à quelques sièges près, la majorité en Saxe-Anhalt. Dans son programme électoral local, l'AfD s'est engagée, entre autres, à supprimer le droit d'asile, estimant que l'entrée sur le territoire allemand n'est possible que via un pays tiers sûr.

En matière de migration, le parti veut aussi :

- Retirer les titres de séjour aux étrangers ayant fait l'objet de condamnations pénales
- Ne plus considérer les Ukrainiens comme des réfugiés de guerre et leur refuser les prestations sociales
- Supprimer l'asile religieux (une particularité allemande qui permet de demander protection à une église)
- Obliger les réfugiés à travailler dans le traitement des déchets et le nettoyage des espaces publics
- Réexaminer les naturalisations
- Se servir des prisons pour incarcérer les étrangers voués à être expulsés

S'il gouverne, Ulrich Siegmund a promis de multiplier les expulsions d'étrangers, de modifier les programmes scolaires d'histoire, trop centrés à son goût sur la

culpabilité de l'Allemagne du IIIe Reich ou encore de sortir de l'audiovisuel public allemand, jugé anti-AfD.

Dans le Land, un vent de panique a saisi les étrangers à l'annonce des résultats. Des renforts policiers ont été déployés dimanche par crainte de débordements entre pro et anti-AfD. Des grilles métalliques ont été érigées autour du Landtag, le parlement régional, et de nombreux policiers patrouillent

BOSNIE-HERZEGOVINE

La police intercepte 96 migrants avant qu'ils ne passent en Croatie

La police des frontières de Bosnie-Herzégovine a déclaré jeudi 3 septembre 2026 que son unité de Gradiška, en collaboration avec le ministère de l'Intérieur de la Republika Srpska, avait mené deux opérations mercredi dans le village de Bistrica.

Dans l'après-midi, les agents ont empêché 63 personnes – 40 Pakistanais et 23 Bangladais – de franchir irrégulièrement la frontière. Agissant sur ordre du parquet de Bosnie-Herzégovine, les enquêteurs ont procédé à un contrôle sur place, saisi deux embarcations et identifié deux personnes soupçonnées d'implication dans un trafic de migrants. Plus tard dans la soirée, un second groupe de 33 personnes – 18 Afghans, 13 Bangladais et 2 Pakistanais – a été intercepté dans le même secteur alors qu'il tentait de franchir la frontière. Le Service des affaires étrangères de Banja Luka a été informé et une enquête est en cours concernant ces deux incidents.

Les opérations se sont déroulées le long de la rivière Sava, qui marque une partie de la frontière nord de la Bosnie-Herzégovine avec la Croatie. La police croate a appuyé l'opération par une surveillance aérienne, déployant des drones pour suivre les mouvements le long de la rivière pendant la nuit, selon des sources régionales. Deux embarcations destinées à traverser la rivière Sava ont été saisies et deux personnes soupçonnées de trafic de migrants ont été identifiées.

<https://www.courrierdesbalkans.fr/refugies-balkans-les-dernieres-infos-albanie-l-ue-veut-ameliorer-la-prise-en-charge-des-mineurs-non-accompagnes-93796/>

ROYAUME-UNI

Un jeune Sud-Soudanais condamné à deux ans de prison pour avoir piloté un canot de migrants dans la Manche

Vendredi 18 septembre 2026, un migrant Sud-Soudanais de 19 ans a été condamné à deux ans et trois mois de prison par la cour criminelle de Canterbury, dans le sud-est de l'Angleterre. Il était accusé d'avoir mis en danger la vie d'autrui lors de la traversée de la Manche d'une embarcation de 165 personnes en juillet.

Placé en détention provisoire et mis en examen peu après la traversée, le jeune homme avait d'abord nié les faits avant de plaider coupable face à la justice en août. "*Ceux qui choisissent de conduire de tels bateaux assument la responsabilité de la sécurité de ceux qui se trouvent à bord*", a déclaré la juge, tout en soulignant qu'il n'y avait aucune preuve qu'il avait organisé la traversée ou en avait tiré un bénéfice financier.

Parti de Calais, le canot était équipé de deux moteurs hors-bord, mais l'un ne fonctionnait pas et l'embarcation avait commencé à se dégonfler. Selon la juge, le bateau ne disposait d'aucun équipement de navigation, de signalisation d'urgence ou de matériel

de lutte contre les incendies, alors qu'il y avait des bidons d'essence et des batteries à bord. Il " a fait preuve d'une imprudence inimaginable et ses actes auraient très bien pu causer de nombreux décès si ce bateau n'avait pas été intercepté", a indiqué l'enquêteur principal de l'Agence nationale contre la criminalité (NCA) à Reuters. Des images aériennes montrent le jeune homme en train de manœuvrer l'embarcation pendant une heure et demie, une capuche sur la tête, avant de se mêler aux passagers lors de l'interception du bateau par les autorités britanniques.

L'infraction de mise en danger de la vie de migrants lors d'une traversée a été créée par la nouvelle loi britannique sur la sécurité et l'immigration, entrée en vigueur en janvier. Elle a pour but de décourager les candidats à l'exil qui acceptent parfois de prendre les commandes d'un bateau sous la menace des passeurs ou bien en échange d'une réduction du prix de leur passage.

En juin 2026, deux hommes avaient été emprisonnés pour ce crime, chacun écopant d'une peine de plus de deux ans. C'était alors la première fois que deux personnes, sans lien avec des réseaux de passeurs, étaient condamnées à des peines de prison au Royaume-Uni sous ce chef d'accusation. La condamnation du soudanais est la 16e de ce type dans le pays depuis janvier.

Vendredi, durant l'audience le soudanais et, son avocate avait appelé à tenir compte de l'âge et du parcours de son client, soulignant qu'il avait "*fui les horreurs du Soudan du Sud*". Le jeune homme avait déclaré aux enquêteurs avoir payé 200 euros à un gang de passeurs pour cette traversée. Il pourra faire l'objet d'une mesure d'expulsion à l'issue de sa peine.

Un village anglais vote massivement en faveur d'une "sécession" pour s'opposer à l'installation d'un centre pour demandeurs d'asile

Piddington, un petit village anglais de 350 habitants, dans les environs d'Oxford, est devenu en quelques jours l'épicentre médiatique et politique du débat omniprésent au Royaume-Uni sur l'immigration et le système d'asile. Le gouvernement travailliste, qui a promis de reloger les demandeurs d'asile hébergés actuellement dans des hôtels, projette d'ouvrir plusieurs centres d'accueil dans d'anciens sites militaires, dont un à proximité de Piddington.

Un référendum symbolique a été organisé mardi 15 septembre 2026 et selon les résultats du scrutin, 285 habitants ont voté en faveur d'une "sécession", et 26 contre. Le taux de participation élevé, 92%, reflète l'inquiétude soulevée par le projet du gouvernement.

La décision définitive n'a pas encore été prise, mais il consiste à loger dans un ancien site militaire quelque 1 250 demandeurs d'asile, tous des hommes célibataires entre 18 et 65 ans, selon le ministère de l'Intérieur. Dans le passé, le site a abrité un centre de stockage et de logistique de la défense, dont les anciens bâtiments seraient démolis et remaniés, selon le projet du gouvernement.

"Je comprends la vive émotion, et elle existe partout dans le pays", a déclaré le Premier ministre travailliste. Mais respecter l'engagement d'en finir avec l'hébergement des demandeurs d'asile dans des hôtels "*implique des décisions difficiles*", assurant qu'il examinera "*les questions soulevées par la population et dans ce référendum*".

Mardi, les habitants expliquaient que ce projet était *"totalement disproportionné"* et *"inquiétant"* pour la sécurité des habitants, et notamment des habitantes, alors que les demandeurs d'asile pourront sortir du centre. Avant d'organiser ce vote, des résidents avaient manifesté durant l'été, et 133 habitantes avaient envoyé une lettre ouverte aux 266 femmes députées du Parlement de Westminster. *"Le gouvernement n'a pas répondu"* et le village s'est senti *"ignoré"*, a expliqué mercredi Tim un élu local. *"C'est ce sentiment que nous transmettons au Parlement"*, avec ce référendum.

Le président de l'assemblée régionale de l'Oxfordshire, un libéral-démocrate (centriste) s'est lui inquiété, que le futur centre d'accueil ne devienne un *"point d'attraction pour l'extrême droite, qui viendra ici, manifestera, avec le risque de s'en prendre"* aux demandeurs d'asile.

Selon des chiffres du ministère britannique de l'Intérieur, 16 657 migrants sont arrivés par ce biais depuis le début de l'année, en nette baisse par rapport à la même période en 2025.

Qu'est-ce que la Patriot Platform, à l'origine des manifestations anti-migrants au Royaume-Uni ?

"Des groupes d'hommes, des quatre coins du pays, nous rejoignent pour former un groupe de résistance. Il va bientôt se passer quelque chose, et ça provoquera une onde de choc". Ces mots prononcés par le militant et influenceur britannique d'extrême droite Daniel Thomas, alias "Danny Tommo", devant un groupe d'hommes blancs ultra musclés, ont été diffusés le 2 septembre dans une vidéo . Dans cette vidéo, Danny Tommo se met en scène en train de *"recruter"* de futurs membres de la *"Patriot Platform"*, un nouveau groupe nationaliste dont il est à la fois fondateur et dirigeant. Son principal objectif : *"protéger les femmes et les enfants"* britanniques d'une prétendue menace étrangère, exacerbée, selon eux, par l'immigration. Sous la vidéo, un titre en anglais : *"Bravo, gars du Nord-Ouest ! C'est ainsi que se développe un mouvement. #Patriot Platform"*.

Quatre jours plus tard, les 5 et 6 septembre 2026 la même *"Patriot Platform"* prenait la tête de manifestation de centaines de militants cagoulés et vêtus de noirs, affluant vers les villes portuaires de Douvres et de Portsmouth, dans le sud de l'Angleterre, pour entraver l'arrivée de migrants. Contrastant avec les membres du groupe, Danny Tommo est apparu de son côté à visage bien découvert sur son compte, pour relayer et soutenir les manifestations.

"On a franchi une étape dans cette idée d'intimidation des étrangers. Il y a une violence assumée par ce groupe, dont l'apparence physique évoque celle d'une milice paramilitaire qui va se faire justice elle-même. Cette symbolique fascisante est assez terrifiante", alerte une maîtresse de conférences en études politiques britanniques à l'université d'Angers.

Ces manifestations anti-immigration au Royaume-Uni ne sont pas nouvelles. *"Jusqu'à maintenant, on a plutôt observé de grandes manifestations pacifiques, organisées par des figures de l'extrême droite britannique, accompagnées, en marge, d'actes de violence"*, explique un directeur de recherches au sein de l'Institut de recherche sur la police internationale et la protection publique (IPPPRI) à l'université Anglia Ruskin de Cambridge. *"Nous n'avons encore jamais vu de mouvements d'autodéfense de cette envergure. La grande différence, c'est que leurs membres sont mieux formés, mieux"*

organisés que ce qu'on a pu observer jusqu'à présent".

Daniel Thomas s'est targué, le 12 août 2022, d'avoir dépassé les 45 000 inscriptions sur la plateforme en ligne. Alors d'où viennent ces hommes qui se disent "prêts à se battre" pour la sécurité des leurs ?

La très récente "**Patriot Platform**" s'est formée en juin 2022 de l'agrégation de différents mouvements nationalistes venant principalement du sud-est de l'Angleterre, où arrivent principalement les bateaux de migrants après leurs traversées de la Manche. Parmi ces groupes, les Kent Patriots mais aussi les South-London Patriots ou encore les North-West Patriots. Ces derniers mènent depuis quelques années des actions locales, entrant par effraction dans des centres d'hébergement de migrants pour en filmer l'intérieur, ou encore provoquer des affrontements.

"La colère des membres de ces mouvements s'est cristallisée autour de la question des hôtels utilisés pour héberger les réfugiés, à l'été 2022. Ensuite, il y a eu ces très grandes manifestations nationales derrière des figures comme Tommy Robinson. Daniel Thomas a simplement vu qu'il y avait un 'marché' sur lequel s'engouffrer", décrypte le scientifique.

"Danny Tommo" évolue déjà depuis plusieurs années dans les groupuscules d'ultradroite anti-immigration. Il a notamment été membre du groupe Raise the colours, qui s'est fait connaître à l'été 2022 par une campagne incitant à hisser des drapeaux britanniques et anglais à travers l'Angleterre, avant d'investir les côtes françaises. Des actions qui lui ont valu, en janvier dernier, d'être soumis à une interdiction d'entrer sur le territoire français.

C'est aussi un proche de Tommy Robinson, à l'origine, entre autres, du défilé de 110 000 à 150 personnes organisé en soutien à la mort de l'influenceur trumpiste américain Charlie Kirk, en septembre 2022.

"Danny Tommo a voulu s'émanciper de la figure tutélaire de Tommy Robinson". "Il a regroupé cette constellation de groupes d'extrême droite, dans le but de mener des actions extrêmement visibles. Et il a réussi."

Outre le discours anti-immigration, la Patriot Platform s'appuie sur un vocabulaire nationaliste chrétien, dans la vague de celui employé par le président es USA et son administration. En introduction de son compte X, Daniel Tomas se présente d'ailleurs comme "gardien de la foi". "Je m'engage à défendre ma famille et ma patrie. Je place ma confiance en Jésus-Christ, notre Sauveur", écrit-il. Un discours aux airs de croisade et islamophobe qui s'accompagne de l'idée de s'ériger en "sauveur" de l'Occident en déclin. "C'est un langage très militariste. Les migrants sont décrits comme des hommes en âge de combattre, dans l'idée qu'il faut défendre la nation contre eux". Pour un journaliste et auteur du livre "If We Tolerate This. How the British Establishment Made The Far Right Respectable?" (Picador), la sphère Maga a volontairement contribué à rendre ce vocabulaire plus visible, afin de servir son propre discours sur le déclin de l'Occident.

"Ces deux dernières années, la droite américaine a déployé d'importants efforts pour imposer sa vision au Royaume-Uni et soutenir les influenceurs d'extrême droite. Elon Musk lui-même apporte ouvertement son soutien à des personnalités britanniques d'extrême droite, relayant des postes et boostant les profils X", rappelle le journaliste.

En août 2024, le PDG de X avait commenté des posts au sujet de manifestations antimigrants. *"La guerre civile est inévitable"*, avait-il écrit sur son réseau social. Londres avait alors qualifiés ces commentaires d'"*injustifiables*" et son comportement d'"*irresponsable*".

Pourtant ce discours nationaliste et identitaire trouve bien ses racines en Grande-Bretagne. *"C'est parce que Nigel Farage a banalisé le discours d'hostilité à l'immigration et de défense des valeurs occidentales chrétiennes, que ces groupes évoluent dans un milieu avec des conditions très favorables"*. La Patriot Platform entretient un rapport ambivalent avec Reform UK, le parti d'extrême droite anti-immigration porté par Nigel Farage. Ce dernier s'est efforcé de condamner les violences survenues à Douvres et Portsmouth, pour mieux appuyer son rôle : *"seul le parti Reform renverra les bateaux"*, a-t-il écrit dimanche 6 septembre.

"Il y a une sorte de jeu de va-et-vient entre le courant dominant et les mouvements extrémistes marginaux comme la Patriot Platform. D'un côté, la Patriot Platform exploite ce climat général de xénophobie, de l'autre, elle tente de faire basculer le débat encore plus à droite, en faisant apparaître Reform UK comme inefficace". Si la Patriot Platform dit vouloir évoluer hors de toute institution politique, elle a déjà montré, en trois mois d'existence, qu'elle pouvait influencer le débat public. *"L'action menée dans la rue par la Patriot Platform et l'action politique de Reform UK opèrent dans des sphères complètement séparées, mais elles peuvent se renforcer mutuellement"*.

ROYAUME-UNI – BELGIQUE

Le Royaume-Uni et la Belgique concluent un accord pour lutter contre les traversées illégales de la Manche

Mercredi 9 septembre, la ministre de l'Intérieur britannique a signé un accord de coopération policière avec le ministre de l'Intérieur belge, pour lutter contre les passeurs organisant des traversées clandestines de la Manche. Grâce à cet accord, les polices des deux pays se partageront des renseignements *"en temps réel"*, là où une autorisation de la justice était parfois nécessaire par le passé. Cet accord *"renforcera les enquêtes conjointes et les formations spécialisées"* pour empêcher les traversées de la Manche, mais également lutter plus largement *"contre la criminalité organisée, dont le trafic de drogues et d'armes à feu"*.

Selon Londres, des opérations conjointes entre les deux pays ont permis d'arrêter plus de 50 personnes liées au trafic de migrants cette année. Les officiers belges pourront également rejoindre la cellule de renseignement Royaume-Uni/France, basée en France, où des agents de la National Crime Agency (NCA) travaillent avec leurs homologues français.

Bien que la côte belge soit à plus de 80 km de l'Angleterre - contre les 30 km qui séparent les plages du nord de la France des rives anglaises - les autorités belges redoutent de voir des campements de migrants s'installer sur leurs côtes pour tenter la traversée. La police fédérale belge a par ailleurs annoncé qu'elle renforçait ses patrouilles, tant terrestres, que maritimes et aériennes, grâce au déploiement des avions de Frontex, l'agence européenne de surveillance des frontières.

Depuis 2025, de plus en plus de canots de migrants partent des côtes de la

Belgique pour tenter d'atteindre le Royaume-Uni en traversant clandestinement la Manche. Notamment depuis la plage belge d'Oostduinkerke, à une dizaine de kilomètres de la frontière française, ou encore depuis Nieuport, non loin d'Oostduinkerke.

"Ces bateaux pneumatiques longent la côte [belge] et prennent des passagers à plusieurs endroits sur la plage, jusqu'à ce que 80 à 100 personnes soient entassées dans un même bateau, souvent sans gilet de sauvetage", selon le chef de corps de la police de la côte ouest. "Ces bateaux se dirigent ensuite vers Calais avant de prendre le cap vers l'Angleterre."

Le 9 mars, le gouverneur de Flandre occidentale, a tenté d'alerter : *"Nous avons déjà atteint la moitié du total des interpellations de l'année dernière. La situation est explosive"*, a-t-il déclaré. En 2025, la zone de police Westkust (qui regroupe les communes de La Panne, Coxyde et Nieuport) interpellait en moyenne deux passeurs par mois. Mais en début d'année, ce nombre a bondi à 25.

Auparavant, la Belgique était utilisée par les trafiquants comme un lieu de stockage des embarcations de migrants avant leur mise à l'eau en France. Le pays n'était pas, jusque-là, considéré comme une terre de départ vers l'Angleterre, en raison des forts courants au large et d'une distance plus longue pour rejoindre les rives britanniques.

VATICAN

Protéger les mineurs migrants victimes de violences

Mercredi 27 septembre 2026, le Pape a évoqué la 112e Journée mondiale des migrants et des réfugiés. *«Je lance un appel à la responsabilité de chacun: que chacun se sente concerné par la vie de ces jeunes qui doivent toujours être protégés et pris en charge.»* Ils sont *«contraints de quitter leur terre»*, et souvent victimes de *«souffrances indicibles, de violences, de tortures, d'exploitation, de conditions traumatisantes»* le long des routes migratoires, sur lesquelles *«il n'est pas rare qu'ils perdent la vie»*. Il *«entend exprimer la sollicitude de l'Église envers les enfants et les jeunes directement concernés par l'expérience migratoire, en rappelant le devoir d'accueillir chacun d'entre eux comme nous l'enseigne l'Évangile.»*

«Chaque année, des millions d'enfants et d'adolescents sont contraints de quitter leur terre en raison des guerres, de la pauvreté, des violences, des catastrophes environnementales et d'autres tragédies; et malheureusement, leur nombre ne cesse d'augmenter», déplorait-il dans son message du 11 août 2026. Il invite à *reconnaître l'enfant dans sa dignité, avant même sa condition de "migrant"»* et *«à protéger ses droits fondamentaux: à la vie, à l'éducation, à un niveau de vie qui lui permette de grandir et de s'épanouir pleinement sur les plans physique, mental, spirituel, moral et social»*.

Il est urgent, d'opérer un *«changement de perspective»* qui place au centre *«la protection et la dignité de chaque enfant et adolescent»* et réaffirme *«le principe de l'intérêt supérieur de l'enfant»*. Aux fidèles, le Saint-Père confiait alors la mission d'ouvrir les yeux et le cœur *«pour écouter attentivement l'histoire, les craintes et les rêves de chacun d'eux»*.

<https://www.vaticannews.va/fr/pape/news/2026-09/mineurs-migrants-victimes-enfants-violences-refugies-dignite.html>

AFRIQUE

AFRIQUE DU SUD

Xénophobie : des réfugiés évacués de Durban vers un camp, à 600 km

Après avoir été chassés de leurs communautés, ces étrangers en situation régulière avaient posé leurs valises sur un trottoir de Durban. Ces dernières semaines, ils ont été attaqués à plusieurs reprises, parfois très violemment, par des groupes xénophobes. Beaucoup de réfugiés et de demandeurs d'asile ont donc accepté l'offre du gouvernement : parcourir 600 kilomètres en bus pour rejoindre un immense camp géré par les services de l'immigration sud-africains.

Une migrante, 25 ans, originaire de République démocratique du Congo (RDC), témoigne depuis l'un de ces bus : « *Nous avons vécu dans la rue pendant quatre mois, réduits à des conditions de vie dans lesquelles aucun d'entre nous n'aurait jamais souhaité se retrouver. Nous sommes tous traumatisés, physiquement mais aussi mentalement : il nous était devenu impossible de réfléchir ou de prendre la moindre décision importante. Voilà pourquoi j'ai accepté d'être emmenée à Lindela, pour y trouver refuge et être en sécurité. C'est mieux que d'être à la rue.* »

Mais le camp de Lindela a très mauvaise réputation en Afrique du sud. Il est souvent qualifié de « *prison à ciel ouvert* ». Si beaucoup ont accepté de s'y rendre le temps que la situation se calme, d'autres ont refusé cette solution et continuent de vivre dans la rue.

<https://www.rfi.fr/fr/afrique/20260916-x%C3%A9nophobie-en-afrique-du-sud-des-r%C3%A9fugi%C3%A9s-%C3%A9vacu%C3%A9s-de-durban-vers-le-camp-de-lindela-%C3%A0-600-km>

COMORES

Une trentaine de migrants congolais abandonnés en mer, une mère et son enfant portés disparus

Une trentaine de migrants ayant frôlé la mort ont raconté avoir rejoint à la nage une plage comorienne, près de Mohéli, après avoir été forcé de se jeter à l'eau par leurs passeurs, le 9 septembre 2026. Partis de Tanzanie dans l'espoir de rejoindre Mayotte, à 800 km de là, ils ont assuré que les trafiquants qui les prenaient en charge les avaient obligés à gagner la terre ferme à la nage. Selon les survivants, une mère et son enfant manquent à l'appel.

La route migratoire entre la côte Est-Africaine et Mayotte a été réactivée il y a quelques mois par les passeurs. Les migrants congolais - qui fuient la guerre au Kivu et cherchent une destination de sécurité - empruntent désormais massivement cet itinéraire dangereux en transitant par la Tanzanie. Depuis plusieurs mois, Mayotte est devenue la destination de milliers de Congolais qui fuient la violence du conflit qui ravage l'Est de leur pays. Un afflux migratoire tel que les ressortissants de RDC sont aujourd'hui la première nationalité de demandeurs d'asile sur l'île, loin devant les Comoriens - qui occupaient depuis des années la première place.

Qu'ils viennent de RDC ou des Comores, les migrants prennent d'immenses

risques. Les drames sont récurrents dans cette zone maritime. Il faut au moins 5 jours pour rejoindre Mayotte depuis la Tanzanie, à la merci des courants et des intempéries. Si le trajet entre Anjouan et Mayotte n'excède pas 70 km, le trajet reste mortel.

Aucun bilan précis n'existe sur ce couloir migratoire dans l'océan indien. Mais d'après les données publiques du Centre régional opérationnel de surveillance et de sauvetage (CROSS) Sud océan Indien, au moins 477 exilés sont morts ou ont disparu dans les eaux territoriales françaises autour de Mayotte depuis 2010. Un rapport du Sénat français de 2012 qui soulignait "les dangers de longue date de cette route" estimait que ces traversées ont causé "entre 7 000 et 10 000 morts entre 1995 et 2011".

Pour rappel, aucune ONG ne sillonne la zone, il est probable que de nombreuses embarcations précaires aient coulé sans avoir été répertoriées.

KENYA

La polémique enfle autour des menaces d'expulsions de commerçants étrangers sans papiers

Les nouvelles directives du gouvernement qui visent à expulser les petits commerçants étrangers sans papiers, continuent de faire polémique. Pour l'opposition kényane, le président se cache derrière son petit doigt, en essayant de blâmer les étrangers pour l'échec de sa politique économique. « *Aucun Africain ne devrait devenir un bouc émissaire pour justifier le chômage et la crise du coût de la vie* », s'indigne le Parti pour la Libération du peuple. « *Cette politique n'est fondée sur aucune loi* », ajoute un ancien président de la Cour suprême et candidat à la présidentielle de 2027. Un candidat aux législatives de 2027 à Langa'ta, estime : « *Le président Ruto utilise cet argument pour faire monter le nationalisme dans ce pays, pour mettre le chômage des pauvres sur le dos des étrangers. Il n'a pas créé un seul emploi depuis qu'il a pris le pouvoir.* »

La Commission nationale kényane des droits de l'homme, s'inquiète également des conditions d'expulsion des étrangers. Elle dénonce une répression « *globale* » alors que les situations devraient être évaluées au cas par cas, et affirme avoir déjà enregistré des plaintes de réfugiés.

Sur les réseaux sociaux et les télévisions kényanes, on ne parlait même que de cela mardi. Le directeur d'Elim capital, cabinet d'analyse économique, redoute quant à lui, que ces mesures ne fragilisent la position du Kenya au sein de la Communauté des États d'Afrique de l'Est (EAC), qui est aussi une zone de libre-échange et un marché commun. « *Le président a été irresponsable, négligent et égoïste. Il faut rassurer l'EAC sur notre engagement. Les Burundais, Ougandais, Tanzaniens, apportent plus au Kenya, que l'inverse. Donc on perdra beaucoup si l'on poursuit dans la direction xénophobe que nous impose le président.* » L'Association du droit en Afrique de l'Est, s'inquiète également du respect des traités de la sous-région.

De son côté, le gouvernement kényan persiste et signe. Mardi 8 septembre 2026, la présidence kényane a annoncé accorder 90 jours aux ressortissants étrangers, engagés dans le commerce, pour régulariser leur situation.

<https://www.rfi.fr/fr/afrique/20260908-kenya-la-pol%C3%A9mique-enfle-autour-des-menaces-d-expulsions-sur-les-commer%C3%A7ants-%C3%A9trangers>

LIBYE

Un centre d'aide aux migrants de l'ONU attaqué à Tripoli

Les faits se sont déroulés lundi 7 septembre au matin dans un centre d'aide pour migrants de la capitale libyenne. *"Un homme m'a frappé"*, explique une réfugiée soudanaise d'une quarantaine d'années qui se rend régulièrement dans la structure pour profiter des services de l'ONU. *"Ils ont cassé des caméras de sécurité, déchiré les documents des exilés, frappé des fonctionnaires. Dans ce centre, il y a des personnes âgées ou handicapées, des femmes, des enfants... Tout le monde était terrorisé"*, raconte cette mère de famille. Des vidéos circulant sur les réseaux sociaux montrent des personnes entrant de force dans un local de l'Organisation internationale des migrations (OIM) à Tripoli, saccageant le mobilier et chassant les occupants.

Les protestataires ont également muré la porte d'entrée du bâtiment et ont réclamé la fermeture définitive des agences de l'ONU travaillant avec les migrants en Libye ainsi que l'expulsion de leur personnel. Lundi soir, la Mission d'appui des Nations unies en Libye (Manul) a condamné dans un communiqué ces *"incidents répétés"* et a dénoncé des *"actes d'une grande violence contre le personnel et les personnes recevant des services humanitaires dans le centre"*. *"De tels incidents ne doivent plus se reproduire"*, a martelé l'ONU, précisant avoir ouvert une enquête *"sur les circonstances de ces événements"*.

Le ministère des Affaires étrangères libyen a de son côté appelé la population à ne pas viser *"les locaux, biens, véhicules ou personnel des organisations internationales"*. *"La liberté d'expression et de manifester pacifiquement ne justifient, en aucun cas, les intrusions, le vandalisme, les menaces ou la mise en danger de personnes"*, rappelant que cela constituait *"une infraction grave justifiant des poursuites judiciaires"*. Le ministère a dit s'en remettre au parquet pour qu'il prenne les mesures nécessaires.

Depuis plusieurs mois, migrants et réfugiés sont au cœur d'un débat tendu en Libye, marqué par des accusations récurrentes sur de prétendus projets d'installation permanente de populations étrangères.

D'abord actifs sur les réseaux sociaux, des manifestants se donnent régulièrement rendez-vous devant les sièges des agences de l'ONU, notamment l'OIM et le Haut-Commissariat des Nations unies aux réfugiés (HCR). Ils bloquent les entrées par du sable et des gravats et réclament la fermeture définitive des agences et l'expulsion de leur personnel.

En juin, une véritable chasse aux migrants avait été menée par les autorités, qui organisaient des rafles dans les quartiers fréquentés par des Subsahariens. Des barrages avaient été érigés autour des grands axes routiers de l'ouest libyen et les policiers fouillaient les véhicules à la recherche de migrants.

La situation semblait s'être apaisée ces dernières semaines dans la capitale libyenne. Un jeune Guinéen, qui ne sortait plus de chez lui et qui ne travaillait plus en juin, a depuis repris son emploi de peintre à l'aéroport international de Tripoli. *"J'ai recommencé à travailler mais vous savez, la Libye n'est jamais calme partout. Quand c'est calme ici [à Tripoli], c'est chaud quelque part d'autre"*.

SENEGAL

Six jeunes réfugiés participeront aux Jeux olympiques de la jeunesse

Pour la première fois, une équipe olympique de jeunes réfugiés participera aux Jeux olympiques de la jeunesse, organisés du 31 octobre au 13 novembre 2026 à Dakar, les premiers à se tenir sur le continent africain.

Les six jeunes athlètes vont concourir en athlétisme, judo et taekwondo. Ils vivent actuellement au Kenya et en Ouganda. Leur équipe est soutenue par la Fondation olympique pour les réfugiés, les Comités nationaux olympiques kényan et ougandais, le Comité international olympique, World Athletics et le HCR. « *C'est un moment historique pour les jeunes réfugiés de cette région et de toute l'Afrique* », a déclaré le directeur régional du HCR pour l'Afrique de l'Est et australe. Ces Jeux permettront de montrer « *l'immense potentiel des personnes contraintes de fuir lorsqu'elles ont la possibilité de s'exprimer* ».

À la tête de cette équipe, le chef de mission connaît intimement le parcours des athlètes réfugiés. Après avoir fui la guerre au Soudan du Sud en 2005, il a grandi en grande partie dans le camp de Kakuma, au Kenya, où il a découvert l'athlétisme. Dix ans plus tard, il faisait partie de la toute première Équipe olympique des réfugiés, aux Jeux de Rio en 2016. Il a ensuite participé aux Jeux de Tokyo en 2020.

« Accompagner aujourd'hui une équipe de jeunes athlètes réfugiés à ces Jeux mondiaux organisés pour la première fois en Afrique est, pour moi, comme une boucle qui se referme », « C'est une occasion extraordinaire de changer le regard du monde sur nous — non pas seulement comme réfugiés, mais comme acteurs de notre propre avenir ». L'équipe aura également pour mentor la légende kényane de la course de fond Eliud Kipchoge. Ces six jeunes réfugiés sont « *des modèles et une source d'inspiration* » pour les plus de 10 millions d'enfants déplacés de force de moins de 17 ans dans cette région.

Les Jeux offriront donc bien plus qu'une compétition : une tribune pour montrer que l'exil n'empêche ni le talent, ni l'ambition, ni la capacité à construire son propre avenir.

<https://news.un.org/fr/story/2026/09/1159454>

ASIE

INDE

Cinq Iraniens passibles de la peine de mort sont menacés d'expulsion vers Téhéran pour séjour illégal

Cinq Iraniens sont détenus en Inde après leur arrestation pour séjour irrégulier, et, pour certains d'entre eux, l'enjeu dépasse largement la question du visa.

Parmi ces individus figure une artiste iranienne, convertie au christianisme. En cas de retour en Iran, elle pourrait être poursuivie pour apostasie, l'abandon de sa religion. Son avocat affirme qu'elle encourt la peine de mort.

En Inde, elle est détenue dans un centre pour étrangers en situation irrégulière. La jeune femme y côtoie notamment des ressortissantes africaines arrêtées pour dépassement de visa ou d'autres infractions.

Son dossier est particulier. Elle possède une carte de demandeuse d'asile délivrée par le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), à New Delhi. Mais l'Inde ne fait pas partie des signataires de la Convention de Genève de 1951 sur les réfugiés : cette carte ne suffit donc pas à empêcher une expulsion.

Le HCR cherche un pays tiers pour accueillir cette jeune femme. Et cette démarche intervient dans un contexte sensible, puisque l'Inde entretient avec l'Iran des relations diplomatiques étroites et anciennes.

<https://www.rfi.fr/fr/asie-pacifique/20260915-inde-cinq-iraniens-passibles-de-la-peine-de-mort-sont-menac%C3%A9s-d-expulsion-vers-t%C3%A9h%C3%A9ran-pour-s%C3%A9jour-ill%C3%A9gal>

YEMEN

L'intensification du conflit provoque de nouveaux déplacements et l'arrivée de réfugiés à Djibouti

La rapide intensification des hostilités le long de la côte ouest du Yémen, a contraint plus de 100 000 personnes à se déplacer à l'intérieur du pays et poussé plusieurs milliers d'autres à chercher protection de l'autre côté du détroit de Bab el-Mandeb, à Djibouti. Les combats ont déraciné des familles, faisant craindre de nouveaux déplacements à l'intérieur du Yémen ainsi que de nouveaux mouvements de réfugiés si les hostilités venaient à s'intensifier. De nombreuses familles ont fui dans l'urgence, avec très peu d'effets personnels. Les besoins les plus pressants concernent l'hébergement, l'alimentation, l'accès à l'eau potable, les soins de santé et les services de protection, alors que les capacités des communautés d'accueil et sites de déplacement sont dépassées.

L'accès humanitaire demeure extrêmement difficile. L'insécurité, les dégâts causés aux infrastructures routières, les perturbations des télécommunications et les restrictions de mouvement compliquent les opérations, en particulier le long de la côte ouest. La sécurité et le bien-être de plus de 65 000 réfugiés et demandeurs d'asile enregistrés au Yémen est vivement préoccupante. La majorité d'entre eux est originaire de Somalie et d'Éthiopie, et sont aujourd'hui confrontés à de nouveaux risques.

L'escalade des violences entraîne des mouvements transfrontaliers. Au cours des quatre derniers jours, plus de 2 400 personnes ont traversé la mer depuis le Yémen vers Djibouti. Plus de 60 % d'entre elles sont des femmes, des enfants ou des personnes âgées. *« Les personnes qui arrivent ont effectué une traversée maritime éprouvante. Beaucoup sont épuisées, en état de détresse et n'ont emporté avec elles que le strict nécessaire »,* explique la représentante du HCR à Djibouti. *« La réponse humanitaire est déjà sous pression. Nous avons un besoin urgent de soutien supplémentaire avant que de nouvelles familles n'arrivent et que les besoins dépassent nos capacités d'assistance. »* *« Les familles djiboutiennes et la communauté des réfugiés yéménites ouvrent leurs portes et partagent le peu qu'elles possèdent. Mais la réponse humanitaire, déjà confrontée à une grave crise de financement, est mise à rude épreuve ». « Le site de Markazi ne peut accueillir qu'environ 5 000 réfugiés supplémentaires alors que nous nous préparons à l'arrivée de plus de 10 000 personnes. Une très grande majorité sont des enfants et des adolescents, et le HCR travaille avec le Gouvernement à leur intégration dans des établissements scolaires déjà surchargés. Nous avons besoin d'un soutien accru avant que les capacités en matière d'espace, d'eau, d'hébergement et de services essentiels ne soient dépassées. »*

<https://www.unhcr.org/fr-fr/actualites/communiqués-de-presse/yemen-l-intensification-du-conflit-provoque-de-nouveaux>

AMERIQUE

CANADA

“L’école déborde en raison d’un trop grand nombre de nouveaux élèves qui proviennent de l’immigration”

Attribuer les défis majeurs dans le réseau public d’éducation, comme d’autres services publics, à l’affluence de nouveaux immigrants détourne l’attention des causes véritables de ces défis et alimente un climat d’hostilité qui menace les droits de nombreuses personnes au Québec.

À l’international, les discours qui font des personnes migrantes des boucs émissaires, leur attribuant la responsabilité de nombreux maux de société, préoccupent beaucoup. Le Comité des Nations Unies pour l’élimination de toute forme de discrimination raciale soulignait en 2019 que les États doivent veiller à ce que « les mesures qu’ils préconisent pour remédier à la crise financière et économique n’aboutissent pas à une situation qui verrait s’accroître la pauvreté et le sous-développement, ce qui risquerait de provoquer une montée du racisme, de la discrimination raciale, de la xénophobie et de l’intolérance qui y est associée à l’encontre des étrangers et des immigrants [...] ».

Les discours qui se déploient au Québec depuis plusieurs années, doublé d’une nouvelle vague d’austérité, s’inscrivent directement dans cette dangereuse tendance. Ils instaurent un climat hostile aux immigrants, susceptible de banaliser les incidents de racisme ainsi que les souffrances rencontrées dans leur parcours migratoire. Instrumentaliser les personnes migrantes pour en faire des boucs émissaires contribue à les déshumaniser et peut servir à justifier une forme de discrimination fondée sur le statut migratoire et sur l’origine ethnoculturelle.

L’ensemble de la population doit également s’inquiéter de discours qui blâment les personnes migrantes plutôt que de reconnaître les vraies causes des difficultés du réseau public d’éducation et des autres services publics. Plusieurs décennies d’austérité budgétaire et de sous-financement, la dégradation des infrastructures et les conditions de travail extrêmement ardues imposées au personnel des services publics sont parmi les éléments qu’il faut plutôt mettre en lumière.

Les élus et candidats doivent centrer leurs discours et propositions sur la base de leurs engagements et responsabilités envers les droits économiques et sociaux des Québécois. Cela implique de mobiliser adéquatement les ressources nécessaires pour mettre en œuvre ces droits (éducation, santé, logement, etc.) au maximum des ressources disponibles, notamment en adoptant aussi des politiques fiscales et économiques permettant d’augmenter ces ressources. Ce n’est qu’en intervenant sur les causes réelles qu’il sera possible d’aspirer à un meilleur exercice du droit à l’éducation pour l’ensemble des jeunes Québécois.

Les élus et candidats doivent également se référer au Pacte mondial sur les migrations de 2018, dans lequel la majorité des pays du monde dont le Canada se sont entendus sur des principes importants :

- assurer l’accès des personnes migrantes aux services de base;
- éliminer toutes les formes de discrimination;

– encourager un débat public fondé sur l’analyse des faits afin de faire évoluer la manière dont les migrations sont perçues.

<https://liguedesdroits.ca/verif-des-droits-humains-01-ecole-et-immigration/>

INTERNATIONAL

QUAND LES MIGRANTS FONT VIVRE UN MILLIARD DE PROCHES PARENTS

Les migrants ont envoyé 728,6 milliards de dollars à leurs familles dans les pays à revenu faible ou intermédiaire en 2025, soit près du double du montant enregistré dix ans auparavant, selon un nouveau rapport du Fonds international de développement agricole (FIDA) de l’ONU. Ces transferts, qui constituent une bouée de sauvetage pour des centaines de millions de personnes, ont progressé de 94 % entre 2016 et 2025, bien plus rapidement que le nombre de migrants originaires de ces pays, qui n’a augmenté que de 28 %.

« Ce rapport porte sur des flux financiers d’une ampleur extraordinaire. Mais plus important encore, il concerne des familles », a déclaré lundi le responsable du Mécanisme de financement des envois de fonds du FIDA. Derrière ces centaines de milliards de dollars se trouvent généralement des transferts de 300 à 400 dollars, effectués neuf ou dix fois par an. Environ 220 millions de migrants et membres de la diaspora soutiennent ainsi quelque 1,1 milliard de proches.

Les envois de fonds représentent désormais plus de quatre fois l’aide publique au développement mondiale et dépassent également les investissements directs étrangers vers les pays à revenu faible ou intermédiaire.

Pour les familles, environ les trois quarts de ces sommes servent à couvrir des besoins essentiels comme l’alimentation, le logement et les services de base. Le reste est consacré notamment à la santé, à l’éducation, à l’épargne, au logement ou à des activités économiques. Près de 233 milliards de dollars ont atteint les économies rurales en 2025, tandis que les ménages bénéficiaires investissent quelque 22 milliards de dollars par an dans les systèmes agroalimentaires ruraux. Ces fonds jouent également un rôle important face aux chocs climatiques, en permettant aux familles de compenser une perte de revenus ou de reconstruire après une catastrophe.

Cette importance croissante rend toutefois les familles vulnérables aux évolutions de la situation des migrants dans les pays d’accueil. Le phénomène est particulièrement marqué en Amérique latine et dans les Caraïbes, où les États-Unis constituent la principale source d’envois de fonds. En 2025, ces transferts représentaient ainsi 30 % du PIB du Honduras, 28 % de celui du Salvador et 27 % de celui du Nicaragua. Les expulsions, les restrictions d’accès à l’emploi ou une baisse de la demande de main-d’œuvre pourraient réduire la capacité des migrants à soutenir leurs proches.

Mais, pour l’heure, aucune baisse généralisée n’est observée. *« À l’heure*

actuelle, les chiffres ne montrent pas de réduction des envois de fonds ce qui assure la capacité de ces flux à résister aux crises, notamment en raison des besoins persistants des familles. L'Amérique latine et les Caraïbes ont enregistré la plus forte progression sur la décennie, avec une hausse de 132 %, à 168,6 milliards de dollars. L'Asie-Pacifique reste la première région bénéficiaire, avec 384,9 milliards, soit 53 % du total mondial. L'Afrique a reçu 124,2 milliards, en hausse de 86 % depuis 2016.

La transformation numérique facilite de plus en plus ces transactions, mais les coûts restent élevés. Seuls 35 % des services étudiés en 2025 permettaient un transfert entièrement numérique, de l'expéditeur au bénéficiaire. Les transferts numériques coûtent en moyenne 4,6 % du montant envoyé, contre 7,3 % pour les services non numériques.

Le FIDA appelle donc à réduire les coûts et à améliorer la transparence des transferts, tout en élargissant l'accès aux services financiers. « *Les technologies peuvent réellement apporter une aide. Mais cela ne suffit pas* ». Les envois de fonds restent des ressources privées et familiales qui « *ne peuvent se substituer* » aux investissements publics, à la protection sociale, à l'aide humanitaire ou au financement de la lutte contre le changement climatique.

<https://news.un.org/fr/news/topic/migrants-and-refugees>

A LIRE

Les papiers des sans-papiers. Dans les archives du Gisti, 1993-2011, Paris, Anamosa, 2026, 112 p., ISBN : 9782381911649. Septembre 2026, 144 pages.

Auteur : *Philippe Artières*, directeur de recherche au CNRS au sein de l'IRIS de EHESS. Spécialiste d'histoire contemporaine (xix^e-xxi^e siècle)

Arrivé en France depuis cinq ans, un étudiant ayant probablement tissé des liens amicaux et amoureux, ne sait s'il pourra continuer d'y vivre. Il accumule les preuves écrites de ses études réussies, qu'il paie son loyer et que son oncle est mort pour la France... Tel est le parcours d'un des étrangers ordinaires de ce livre dont l'existence est suspendue à des « papiers ». Qu'ils ou elles fuient la persécution dans leurs pays d'origine ou résident en France depuis bien longtemps parfois, y ayant forgé leurs vies de travailleurs, de parents et grands-parents... tous et toutes se trouvent soudainement « irréguliers » ou risquent de le devenir.

L'historien Philippe Artières se saisit des lettres de demande d'aide reçues par le Groupe d'information et de soutien des immigrés (Gisti). Ces missives, preuves d'existences bien réelles et symptômes d'une machine bureaucratique « graphomaniacale », disent à la fois des détresses mais aussi la conviction que, face à l'administration, d'autres plus experts pourront trouver des solutions.

Mobiliser cette archive renvoie à un pan de l'histoire des politiques migratoires en France, peu importe le cours des guerres, la situation économique et la vie des individus. Elle est une manifestation flagrante de l'injuste condition des demandeurs, précarisés face à un appareil législatif toujours plus liberticide.

<https://journals.openedition.org/lectures/71900> - <https://www.infomigrants.net/fr/>
<https://www.rfi.fr/fr/connaissances/20260903-les-papiers-des-sans-papiers-les-exigences-infinies-de-la-bureaucratie>